

n°262 02/10/07 2€

Rouge & Vert

LE JOURNAL DES ALTERNATIFS

RESISTER ET RIPOSTER

Nicolas Sarkozy est fidèle aux promesses qu'il a faites à ceux pour qui il gouverne : paquet fiscal, mise en cause de la protection sociale (retraites, franchises médicales), service minimum, réforme de la justice, suppressions d'emplois dans les services publics... Un beau programme de casse ! Il prétend faire une politique pour tous, mais ne prend que des mesures pour favoriser les riches. Piétiner les institutions avec l'appui de personnalités venues de la gauche-, s'approprier tous les pouvoirs, voilà un comportement de pur démagogue dangereux pour la démocratie.

Si Nicolas Sarkozy n'a pas attendu pour agir, il est grand temps de réagir !

Ceux qui se sont laissés tenter par son discours simpliste et radical ne seront pas dupes longtemps. Organisons ensemble la riposte !

Battre le projet sarkozyen ne sera pas une tâche facile. Le temps nous est compté mais rien n'est irréversible. Le nouveau gouvernement fait face en effet à de fortes contradictions :

· Sur le dossier central de la réforme du marché du travail et du contrat unique, la bataille est loin d'être gagnée d'avance pour le patronat. La légitimité de pouvoir accéder à un emploi stable, de ne pas être des « salariés kleenex », jetables à tout moment reste extrêmement forte dans les classes populaires. De nouvelles mobilisations massives des salariés et de la jeunesse contre ce projet de précarisation généralisée peuvent se construire.

La question de l'Europe, avec le nouveau traité dit « simplifié », revient sur le devant de la scène politique et sociale. C'est l'occasion de relancer une campagne unitaire à gauche pour construire une alternative à

l'Europe libérale. Les Alternatifs participeront aux cadres unitaires qui se construisent sur ce terrain, avec l'exigence d'une nouvelle consultation référendaire.

· Contre les divisions entre français et immigrés, entre jeunes précarisés et salariés, des forces existent pour battre en brèche les manœuvres de diversion et l'autoritarisme de Sarkozy. Les actions du Réseau Education Sans Frontières, les luttes nouvelles des salariés sans papiers pour leurs conditions de travail témoignent des potentialités de la situation actuelle.

· L'offensive de renforcement de l'Etat pénal, de bouleversement de l'ordre juridique existant, remet en cause certains droits acquis de notre démocratie. Elle se conjugue avec la criminalisation de celles et ceux qui résistent à l'ordre libéral.

· Face aux violentes attaques que lancent le Président et son Gouvernement sur quasiment tous les services publics dans un spectacle médiatique permanent, la convergence de mouvements bien ciblés, rassembleurs peut faire reculer le pouvoir.

La journée nationale d'action du samedi 29 septembre contre les franchises médicales et pour l'accès aux soins a été une première étape. Dans les transports et dans l'éducation, dans l'énergie, dans la Fonction Publique se préparent d'autres mobilisations. Elles vont toutes avoir en commun de refuser des choix économiques, budgétaires, tarifaires, fiscaux et d'emplois, socialement injustes et inefficaces, qui permettent systématiquement aux intérêts privés de s'accaparer des domaines vitaux pour l'activité humaine et de les soumettre à la concurrence.

Les Alternatifs prendront toute leur part à ces résistances sociales en particulier lors des journées nationales des 13 et 18 octobre

La globalisation, la convergence des mobilisations est une condition majeure de leur succès.

· Le virage atlantiste, l'acceptation de la soumission de la politique étrangère française aux exigences de la « guerre sans limite » étasunienne est loin d'être majoritaire dans la population. Là encore, il est possible dans la prochaine période de mettre en échec cette politique guerrière.

Le Grenelle de l'environnement dont le Gouvernement maîtrise de moins en moins la dynamique, montre les limites des manipulations de la droite. Il va illustrer la réalité des choix gouvernementaux qui occultent les vraies causes de la dégradation environnementale : course au profit, croissance à tout prix, soumission aux lobbies (nucléaire, transport routier, publicité...).

Une politique authentiquement écologique doit s'attaquer au pouvoir des grandes entreprises, promouvoir le partage des richesses limitées de la Terre, et renforcer les services publics. Les éventuelles concessions mineures du gouvernement en sont loin. Conscients de l'effet d'affichage voulu par le pouvoir, nous nous devons de continuer localement et nationalement le travail en commun pour des propositions réellement écologiques, notamment les moratoires sur les OGM, le nucléaire, les incinérateurs et les autoroutes.

Des points d'appuis existent pour construire différents fronts larges et mettre en échec les projets de la droite et du MEDEF. C'est pour cette démarche de rassemblement et de résistance que les Alternatifs agiront.

Alors pour ne pas en prendre pour cinq ou dix ans, réagissons ensemble ! ■

Les Alternatifs



40, rue de Malte 75011 Paris Courriel : contact@alternatifs.org
tel. 01 43 57 44 80 fax. 01 43 57 64 50

Commission paritaire n°1108 P 11445 ISSN 1146-3961

Directeur de publication : J.J. Boislaroussie,
Coordination et maquette : M. Colloghan

Ont collaboré à ce numéro :

E.Bégoc, J.J. Boislaroussie, B.Caron,
M. Colloghan, J. Douillard, J.L. Lebourhis,
H. Mermé et R. Seibel

Édité par la SARL SECA
(Société d'Édition et de Communication des Alternatifs)
SARL au capital de 4000€ RCS Paris B448 326 835
durée : jusqu'au 28 avril 2063. Gérant : R. Mérieux

Imprimé par Expressions II : 01 43 70 80 96

site : www.alternatifs.org



ABONNEMENT

**POUR QUE VIVE LA PRESSE AUTOGESTIONNAIRE,
POUR NOUS DONNER LES MOYENS DE LA DEVELOPPER**

ABONNEMENT

Nom Prénom
Adresse

40 Euros seulement ! Chèques à l'ordre de Rouge et vert journal.

Et tout ! Le chèque et le bulletin, on met ça dans une enveloppe pour Les Alternatifs. 40, rue de Malte 75011 Paris

**ABONNEZ-VOUS, REABONNEZ-VOUS
A ROUGE ET VERT**

ET LA LETTRE DES ÉLUS ALTERNATIFS

COLLECTIFS UNITAIRES

Réunion de rentrée des collectifs antilibéraux

La réunion de la coordination des collectifs qui s'est tenue les 22 et 23 septembre à l'Université Paris VIII Saint Denis a réuni environ 80 participant-e-s représentant une cinquantaine de collectifs venant de près de 35 départements.

Un nombre inférieur à celui de la réunion du mois de Juin, même si plusieurs collectifs absents avaient fait parvenir des contributions.

Cette réussite en demi teinte en terme de participation est le reflet du ralentissement des activités des collectifs, particulièrement en période estivale, mais aussi des interrogations qui se sont faites jour sur le devenir de ce rassemblement.

Force est de constater que la réalité des collectifs est variable selon les départements, certains ayant cessé leurs activités depuis la période électorale, contrairement à d'autres qui maintiennent celles-ci.

Il s'agissait d'une première réunion des collectifs pour préparer les Assises Nationales décidées en juin ; un travail sérieux en ateliers a permis une première discussion qui sera suivie d'une seconde lors de la prochaine coordination des 27 et 28 octobre en vue d'élaborer les projets de textes qui devraient être discutés dans les collectifs et adoptés lors des Assises, l'un sur le projet politique, l'autre sur le fonctionnement de notre rassemblement. Une première point a également été fait sur la préparation des échéances électorales locales du printemps 2008.

Force est de constater que pour cette première réunion, en raison de l'envoi tardif des textes, peu de comités en avaient réellement discuté et qu'un enjeu essentiel pour la réussite de ces Assises est qu'elles soient le résultat d'un réel échange entre des militant-e-s ayant certes partagé des combats et des initiatives politiques communs, mais à partir d'itinéraires et donc d'approches souvent différents. Un premier échange a également eu lieu sur la question épineuse du nom que pourrait prendre notre rassemblement (mouvement?).

En effet la question de fond qui est posée est celle de la nature des collectifs. S'agit-il pour eux de militer avec comme objectif principal de renouer avec l'unité de la gauche antilibérale mise à mal à l'occasion des élections présidentielle et législatives, ou d'œuvrer au rassemblement de celles et ceux qui se reconnaissent dans la gauche alternative, sachant que la recherche de l'unité, aussi nécessaire soit-elle, ne constitue pas en soi un but mais un moyen. Moyen pour disputer au PS et à ses alliés son hégémonie – au moins électorale – sur le « peuple de gauche ».

Or, force est de constater que la séquence électorale a eu pour conséquence un fort éclatement de la gauche de gauche et que s'ils veulent exister les collectifs sont dans l'obligation de s'organiser, certes sous des formes nouvelles fédératives et non hiérarchisées, mais en définissant des règles de fonctionnement démocratiques et transparentes. Il leur faudra aussi jeter les premières bases d'un projet de rupture avec la domination capitaliste allant au-delà du cadre programmatique des 125 propositions intégrant, de notre point de vue, une forte critique du productivisme, la nécessité du développement de la démocratie active, autogestionnaire dirions-nous, et une meilleure prise en compte de l'altermondialisme.

Les Alternatifs seront pleinement partie prenante de la constitution de ce nouveau rassemblement-mouvement des collectifs, espace d'actions et de d'élaboration, mais continueront également à défendre la construction, indépendamment de la LCR et du PCF, d'une nouvelle composante de la gauche de transformation sociale, alternative, féministe, écologiste, altermondialiste et autogestionnaire.

Henri MERME

(1) Il faudra aussi finir par trouver un nom à ce rassemblement qui ne soit pas une simple référence au passé.

18 OCTOBRE :

TOUS CHEMINOTS ! TOUTES CHEMINOTES !

L'appel unitaire de six fédérations de la SNCF à la grève le jeudi 18 octobre prochain marque le premier vrai rendez-vous social de la rentrée. C'est un point d'appui essentiel pour s'opposer aux mesures de régression sociale annoncées et martelées par Sarkozy lui-même, et à sa volonté de frap-

per vite et fort.

Le texte commun des fédérations du rail est explicite : «*La charge contre les régimes spéciaux de retraites qu'ils veulent réformer à la hussarde ne s'explique que par la volonté du Chef de l'Etat, du Gouvernement et du MEDEF aux ordres de la Commission Euro-*

péenne d'engager dès la fin 2007, une troisième réforme des retraites assortie de nouveaux sacrifices pour l'ensemble des assurés sociaux. Le traitement des régimes spéciaux de retraite est donc intimement lié à une nouvelle attaque contre le régime général». Les Fédérations Syndicales de Che-

EXTRAITS DE L'APPEL DE SUD RAIL

Notre régime de retraite n'est pas négociable!

Le régime de retraites des cheminots
Le régime de retraites des cheminots est souvent qualifié de régime «*avantageux*». Est-ce une réalité? Ou bien, comme tous les régimes professionnels de retraites, présente-t-il tout simplement ses propres caractéristiques, adaptées aux métiers, avec des plus et des moins ?

Ses origines

Le régime de retraites des cheminots date de 1850. Les compagnies de chemin de fer avaient offert un système de retraites à leurs employés pour deux raisons principales :

- recruter du personnel dans une activité nouvelle qui attirait peu les candidats ;
- et le maintenir à leur service sur une longue durée.

Le droit à pension

Il est ouvert à 50 ans pour les seuls conducteurs de locomotives (environ 11% des agents SNCF) et à 55 ans pour tous les autres agents. Pour bénéficier d'une pension normale, il faut compter au moins 25 ans de services. Contrairement au régime général, les services avant 18 ans et le temps d'apprentissage ne sont pas pris en compte, les années d'études ne peuvent pas être rachetées. Il n'existe pas non plus, contrairement au régime général et au régime des fonctionnaires, de majoration de durée d'assurance pour enfants ou pour enfant handicapé. Les périodes de chômage ne sont pas validées. Toutes les périodes prises en compte dans les services valables pour la retraite sont donc des périodes cotisées, contrairement à d'autres régimes.

L'âge de cessation des fonctions des cheminots

L'âge moyen de départ à la retraite est actuellement de 55 ans 1 mois. C'est un âge précoce, mais il doit être comparé avec l'âge de cessation d'activité des salariés en France : 57,5 ans environ qui ne coïncide plus avec l'âge de la liquidation de la pension du fait du chômage, des préretraites¹, etc.

Le calcul de la pension

Chaque année de service procure 2% de la rémunération «*liquidable*» de fin de carrière. Cette rémunération est égale à 87,6% de la rémunération de l'agent car certains éléments de rémunération (12,4%) ne comptent pas pour la retraite. Aujourd'hui, les pensions SNCF sont calculées sur une durée moyenne de service de 34 ans, soit un pourcentage de 68%. Cette durée a tendance à diminuer régulièrement en raison de l'arrivée plus tardive des jeunes sur le marché du travail, et donc à la SNCF.

La pension brute moyenne est donc égale à 68% de 87,6% de la rémunération de fin de carrière, soit environ 59% de cette rémunération.

On est loin des informations qui annoncent que les cheminots retraités touchent 75% de leur dernière rémunération d'activité !

Des constats complémentaires viennent encore relativiser le prétendu niveau élevé des pensions des cheminots :

- les experts en droit social admettent que le niveau

des rémunérations au chemin de fer est moins élevé qu'ailleurs ;

Les systèmes de décote . et de surcote

Le régime général et le régime des fonctionnaires prévoient des systèmes de décote (diminution) du montant de la pension applicables aux retraités qui ne totalisent pas une certaine durée d'assurance. Pour le régime général, la décote est de 1,25% par trimestre manquant.

Un tel dispositif n'existe pas dans le régime des cheminots et ne peut pas se concevoir du fait que la SNCF peut mettre à la retraite d'office ses agents.

De même, les dispositifs de surcote (majoration) du montant de la pension dont bénéficient les salariés du secteur privé qui retardent leur départ à la retraite alors qu'ils comptent le nombre de trimestres suffisant, n'existent pas dans le régime SNCF. Ils seraient, pour la même raison que ci-dessus, inadaptés et inopérants.

La pension de réversion

Jusqu'à une époque encore récente, les conditions d'attribution des pensions de réversion SNCF étaient plus avantageuses que celles du régime général (pas de condition d'âge, pas de condition de ressources). Du fait des évolutions récentes du régime général, les différences s'atténuent : suppression progressive des conditions d'âge, suppression de la condition de durée de mariage, si des conditions de ressources demeurent, la situation n'est plus révisée à partir d'une certaine époque, le remariage ne fait pas obstacle à l'attribution de la réversion.

Certaines conditions du régime SNCF sont par contre plus restrictives : taux de 50%, exigence d'une durée de mariage (2 ou 6 ans selon le cas), perte du droit en cas de remariage ou de vie maritale de l'ex-épouse divorcée, blocage de la pension en cas de remariage de la veuve, attribution de la pension à 55 ans dans certains cas, etc.

Des discriminations qui demeurent

- Certaines pensions ne sont ouvertes qu'aux femmes agents (pensions proportionnelles liées au nombre d'enfants).

- Les conditions d'attribution et de gestion de la pension de réversion du conjoint survivant de la femme agent sont plus restrictives que celles de la pension de veuve (attribution à 60 ans, plafonnement de la pension).

- Comme c'est le cas des pensions des anciens combattants d'origine africaine ou malgache, les pensions des ressortissants, anciens cheminots, des pays et territoires ayant appartenu à l'Union française ou à la Communauté ne sont pas augmentées.

La situation des agents interrompant leur carrière pour raison de santé

Ces agents bénéficient d'une pension calculée comme les autres (2% par année de service) mais, bien entendu, la pension est plus faible car les intéressés n'ont pas pu terminer leur carrière. Cette pension est

définitive et ne sera pas recalculée à 60 ans, contrairement :

- au régime général, dans lequel les périodes de perception de la pension d'invalidité ou de la rente accident sont assimilées à des périodes de travail ;
- au régime des fonctionnaires qui prévoit une majoration de pension à 60 ans pour les agents handicapés.

Le financement du régime

Les cotisations des agents (7,85%) et de la SNCF (28,44% + 5,18%), soit au total 1,8 Md d'euros, représentent environ 38% des ressources de la Caisse des retraites. La contribution de l'Etat (2,5 Mds d'euros) représente 54% des ressources de la Caisse. Cette somme qui compense le déséquilibre démographique du régime est bien entendu une somme très importante. Elle doit cependant être comparée à d'autres interventions de l'Etat en faveur des entreprises, comme par exemple la compensation par l'Etat des mesures d'allègement des charges sociales des entreprises : environ 25 milliards d'euros par an et en constante progression.

Le taux de remplacement net des pensions SNCF

Le «*taux de remplacement*» est le rapport entre le montant de la pension et le montant de la dernière rémunération d'activité.

Quel que soit le niveau hiérarchique (exécution, maîtrises, cadres), le taux de remplacement des pensions SNCF est moins élevé que celui des avantages de retraite des salariés du secteur privé constitués par la pension de la sécurité sociale et la ou les retraites complémentaires. Il est également moins élevé que celui des fonctionnaires.

Il faut rappeler que les cheminots ne perçoivent qu'une seule pension pour leur activité à la SNCF. Ils ne bénéficient pas de retraite complémentaire.

En conclusion

On le voit, le régime des cheminots est loin d'être aussi avantageux qu'on le prétend. Si, prises isolément, certaines dispositions du régime peuvent apparaître plus favorables (âge de départ à la retraite, calcul de la pension sur la dernière rémunération, ...), les cheminots perçoivent en définitive des pensions moins avantageuses que celles des salariés du secteur privé. Ceci est essentiellement dû au fait que la durée de service validée dans leur pension est inférieure du fait du départ à 55 ans notamment. Est-ce choquant ? Est-ce aussi indigne que certains le prétendent ?

Les caractéristiques du régime qui proviennent de l'histoire sont adaptées aux sujétions particulières de la profession : continuité du service, sujétions d'horaires, pénibilité des tâches, mobilité, contraintes liées à la sécurité des circulations, à la sécurité des personnes . ■

¹ En France, 37% seulement des personnes âgées de 55 ans et plus sont encore en activité.

SOCIAL

GREVE

minots ont réaffirmé leur attachement à leur régime spécial de retraite et leur détermination à le défendre. Elles souhaitent rappeler que les fondements qui ont prévalu à la création du régime spécial de retraites des cheminots demeurent pertinents en 2007 à savoir : spécificité des tâches, contraintes liées à la continuité du service public, responsabilités inhérentes à la sécurité des circulations. Dans un contexte où des enjeux lourds pèsent sur la SNCF et les conditions sociales des cheminots, les fédérations syndicales ont de nouveau déploré l'indigence du dialogue social à la SNCF.

Malgré leur demande expresse, elles n'ont toujours pas été reçues par la Présidente de l'entreprise au sujet de la situation préoccupante du Fret et de la stratégie de plus en plus contestée que mène unilatéralement la direction. De ce point de vue, les fédérations syndicales de cheminots estiment qu'elles ne sont entendues ni par la direction de la SNCF, ni par le gouvernement. Cette situation amène les fédérations syndicales CGT - CFDT - FO - CFTC - SUD-Rail et CFE.CGC à appeler les cheminots à s'inscrire dans un mouvement national de grève le 18 octobre 2007».

La décision des fédérations syndicales des gaziers et électriciens de se joindre à cette grève - à l'heure où cet article est rédigé nous ne savons toujours pas s'il y aura, comme il le faudrait, un appel commun à la grève des fédérations de fonctionnaires - marque une première convergence interpro qui devrait se concrétiser dans les rassemblements et manifestations du 18 octobre. Car c'est bien de l'organisation d'une riposte interprofessionnelle qu'il s'agit de discuter.

Sarkozy et ses collaborateurs ne font nullement mystère de leur volonté d'isoler les salarié-e-s de la SNCF, et plus globalement celles et ceux ayant réussi à conserver leurs régimes spécifiques de retraite, pour parvenir à leurs fins. Et rien ne nous est épargné, pas même, c'est nouveau et ça pullule, la diffusion massive de spam dénonçant les soi-disant privilèges des régimes spéciaux. (Décidemment, en matière de communication politique, la bourgeoisie apprend vite !). Heureusement, les syndicalistes du rail ont fort bien compris que l'issue de la mobilisation sociale dont le 18 octobre n'est que le prélude se joue aussi dans l'opinion publique. L'argumentaire, rédigé par Sud Rail, que nous publions ci-contre, y contribue efficacement. pour qui veut s'en emparer.

C'est dire que l'issue du bras de fer qui s'engage dépend aussi de nous. Un engagement clair de toutes les forces de gauche aux côtés des cheminot/tes, gaziers et électriciens serait souhaitable. Le collectif "Riposte" y prendrait pleinement son sens. Mais les prises de position des principaux hiérarques socialistes ne laissent pas la moindre illusion sur la volonté du PS de s'opposer sur le fond à la contre-réforme voulue par Sarkozy. Aussi, c'est avec les forces politiques, partis et collectifs, et avec les militant/e/s disponibles pour affirmer et populariser un soutien clair aux mobilisations des salarié-e-s des régimes spéciaux, que nous serons présents le 18 octobre prochain. Pour dénoncer les mensonges sarkozystes et affirmer la nécessité de préparer un "tous ensemble" en défense des retraites.

Julien DOUILLARD

UN ALTER GRENELLE DANS LE SUD DE PARIS, POUR SE RENCONTRER, DÉBATTRE, APPRENDRE

UN RENDEZ-VOUS ENGAGÉ ET CONVIVAL

Octobre 2007, c'est la phase finale du Grenelle de l'Environnement, lancé par le gouvernement Sarkozy pour répondre à l'urgence environnementale. Faut-il s'en satisfaire ?

NON parce que les vraies causes de la dégradation environnementale y sont occultées : course au profit, croissance à tout prix.

NON parce que la voix des lobbies y compte plus que l'intérêt global : pas question de toucher au nucléaire, ni au transport

routier, ni à la pub, vecteur de la sainte consommation.

NON parce que les acteurs gé-nants du monde écolo ont été exclus : associations contre les antennes-relais, anti-nucléaire, faucheurs d'OGM.

NON parce qu'une politique authentiquement écologique doit s'attaquer au pouvoir des grandes entreprises, promouvoir le partage des richesses limitées de la Terre, et renforcer les services publics.

NON, quatre fois NON !

Venez plutôt à l'Alter Grenelle, un événement festif et engagé.



Avec le Grenelle de l'Environnement du gouvernement Sarkozy, toi aussi, tu peux marcher sur la pelouse!

SAMEDI 6 OCTOBRE

15H : PLACE D'ITALIE
BATTAGE FESTIF
CORTÈGE JUSQU'À L'ATOLL 13.

16H-18H À L'ATOLL 13, 175^{ter} RUE DE TOLBIAC.
PARIS 13^e M^o TOLBIAC

DÉBAT
LES TABOUS DU
GRENELLE OFFICIEL.
POUR UNE ÉCOLOGIE SOCIALE
ET DÉMOCRATIQUE

MERCREDI 10 OCTOBRE

18H : LE MOULIN À CAFÉ
CONCERT DE LAS TORRES ET APÉRITIF

9 PLACE DE LA GARENNE, PARIS 14^e

CONFÉRENCE-DÉBAT.
«LES "AGROCARBURANTS", SOLUTION OU
NOUVEAU PROBLÈME ENVIRONNEMENTAL ? »

VENDREDI 12 OCTOBRE

20H : ATOLL 13
175 TER RUE DE TOLBIAC, PARIS 13^e
M^o TOLBIAC
DÉBAT

« RÉSISTER ET PROPOSER.
ECHANGE SUR LES LUTTES ET
PRATIQUES ALTERNATIVES ET ÉCOLO »

LES ALTERNATIFS PARIS SUD

25, rue du Moulinet 75013 Paris www.alternatifs.org

P.4 n° 262

ROUGE & VERT

05/10/2007

UNE ÉLECTION PAS COMME LES AUTRES

Depuis novembre 2005, l'offensive sarkozyste contre les droits politiques et sociaux s'attaque ouvertement aux territoires et aux couches populaires. Par là passe son objectif d'alléger la "charge sociale" des grands groupes engagés dans la guerre financière du néo-libéralisme. Par là également passe son procédé favori : désigner toujours plus de boucs-émissaires aux gens désorientés qu'il s'agit plus que jamais de pressurer.

Jouant un rôle amortisseur bien insuffisant depuis trente ans, les pouvoirs locaux n'en sont pas moins un frein aux nouveaux démantèlements voulus par ceux d'en haut. L'accélération des régressions - seule feuille de route de l'Elysée - passe par leur mise au pas résolue dès les prochains mois.

L'élection municipale qui vient n'est donc en aucune façon une élection comme les autres. Expérimenté dans des municipalités comme Meaux et plus anciennement Dreux, le programme le plus réactionnaire va se déployer sans vergogne à l'approche de mars 2008. Enjeu interne à l'UMP : la promotion de la génération des Hortefeux et Mariani. L'effondrement au sein de la droite de toute expression différente - à l'exception notable de F.Bayrou - apparaît dès à présent acquis et durable, d'autant que l'impréparation du PS à cet affrontement sans fards est la cerise sur le gâteau dont se repaît à satiété la "droite décomplexée".

A ce stade, rien n'est irréversible mais, porteuse de bien plus de conséquences encore à terme si elle devait se prolonger, la paralysie qui touche la gauche antilibérale dans cette rentrée est préoccupante.

Faut-il encore regretter la dispersion et la défaite ? Ne faut-il pas plutôt évaluer collectivement les enjeux et hiérarchiser les priorités ?

Indépendamment des contextes locaux, dans le prolongement de novembre 2005, la bataille politique qui vient porte sur les questions de vie quotidienne les plus cruciales pour les milieux stigmatisés : services à l'emploi, économie solidaire, logement social, hébergements d'urgence, maintien de transports publics... Ils portent également sur le quotidien des techniciens, couches moyennes, employés, ouvriers - quotidien qui dépend de consommations et de services collectifs sérieusement organisés : transports réguliers, logements accessibles, crê-

ches, enseignements renouvelés, reconnaissance de la vie culturelle, droits aux initiatives associatives... C'est une majorité de la société qui est menacée.

Seuls le débat et l'initiative les plus largement partagés peuvent construire les digues de résistance. La mobilisation politique comme l'efficacité de gauche de la nécessaire présence dans les institutions dépendent de la démocratie active que nous saurons instaurer dans les partis, les mouvements populaires et les syndicats qui font le tissu de la gauche. Il ne s'agit plus de se compter mais de faire bloc sur des objectifs élaborés publique-

ment. Ce qu'exige la contre-attaque, c'est la constitution volontariste de réseaux de comités d'initiatives citoyennes qui débattent priorités, réponses politiques, initiatives de campagnes et candidatures.

La démocratie participative, récemment dénaturée par les jurys citoyens de Mme Royale, n'est pas un supplément de programme d'équipes municipales. Elle se construit et s'éprouve dès l'étape de la bataille électorale. ■

Eugène BEGOC

MOTION PRÉSENTÉE À LA COORDINATION DES ALTERNATIFS PAR LE COMITÉ PARIS SUD

Présentation : Nous vivons une phase de transformation profonde du champ social et du champ politique.

Et la nécessité est évidente de travailler à un projet de transformation sociale, aux formes de lutte et d'organisation qui permettront de le concrétiser.

Même si un certain nombre de fondamentaux des Alternatifs comme la synthèse du rouge et du vert ou l'autogestion comme voie, moyen et objectif de la transformation sociale nous semblent des axes politiques majeurs, notre élaboration collective reste modeste et nous ne serions nous contenter d'un positionnement "en creux" (ni gauchistes avant gardistes, ni sociaux libéraux, ni écolos mous).

Nous jugeons donc urgent un travail de réflexion et d'élaboration sur trois thèmes fédérateurs :

- Quelle stratégie pour la transforma-

tion sociale alors que les visions classiques de la crise révolutionnaire ou du « *bon gouvernement au service des travailleurs* » sont en panne ? Quelle "guerre de positions" contre le système mené dans les années qui viennent ?

- Quelle rencontre, quelle synthèse pour une démarche d'émancipation sociale et de rupture avec le productivisme et le règne de la marchandise, le social et l'écologie ?

- Comment lier l'autogestion comme pratique aujourd'hui et comme projet à l'échelle de la société ?

Nous sommes conscient-e-s que de telles questions ne peuvent être débattues et a fortiori réglées dans le seul cadre des Alternatifs, mais pensons la contribution de notre courant politique indispensable sur ces terrains. ■

Les Alternatifs Paris Sud

MOTION PRÉSENTÉE PAR PARIS SUD, ADOPTÉE PAR LA COORDINATION DES ALTERNATIFS

Les Alternatifs engagent un travail d'élaboration sur le projet alternatif, notamment sur les trois axes de réflexion suivants

- Quelle stratégie pour la transformation sociale ?

- Quelle rencontre, quelle synthèse pour une démarche d'émancipation sociale et de rupture avec le productivisme ?

- L'autogestion et l'auto-organisation comme pratiques dans les luttes, comme outils de construction de contre pouvoirs et d'alternatives concrètes et comme projet de société ?

Une réunion de travail sera organisée au début de l'année 2008 pour engager cette réflexion au niveau national.

UNE RIPOSTE SOCIALE TROP COOL!

Pendant que les organisations syndicales négocient avec le patronat le nouveau contrat social voulu par Sarkozy, des mobilisations se préparent.

Les négociations entre partenaires sociaux continuent. Lors de la deuxième séance du 14 septembre, le patronat posait ses premières exigences en imposant un nouveau contrat précaire dit de mission et la modification du CDI dont la période d'essai devrait être allongée et la rupture sécurisée... pour l'employeur.

La troisième séance de la négociation sur le marché du travail du 21 septembre était consacrée à « l'évolution dans l'emploi » à partir d'une note du Medef. Le Medef souhaite notamment simplifier les procédures permettant à l'employeur de modifier les conditions de travail d'un salarié ou son contrat, uniformiser les procédures d'agrément par le salarié et en cas de refus, pouvoir le licencier mais pas pour « motif économique » comme actuellement. Il préconise de rompre le contrat de travail des personnes inaptes

(« malades ») pour un motif autre que professionnel, sans les licencier. C'est la casse du contrat de travail avec des mesures facilitant les licenciements.

Pour AC! « la négociation en cours, pour être favorable aux salariées, ne doit pas être un simple marchandage des droits sociaux existants : elle doit déboucher concrètement sur de véritables garanties de revenus et continuité des droits pour toutes et tous ».

Les annonces de Nicolas Sarkozy le 18 septembre sur les réformes à mettre en oeuvre ne laissent aucune marge de manoeuvre aux organisations syndicales lors de ces négociations. Il veut imposer des mesures qui vont accroître encore les injustices sociales.

Pour l'Union syndicale Solidaires « Nicolas Sarkozy indique vouloir combattre la précarité du travail en prônant des mesures qui, toutes, auront pour conséquences de l'accroître. Ainsi la période d'essai sera augmentée et le licenciement favorisé, le président parlant même d'un « trop

plein de droits ». La refonte du contrat de travail annoncée est à comprendre dans ce cadre et la « conciliation de la mobilité et de la sécurité » risque de se traduire par simplement plus de précarité pour les salariés. Il reprend ainsi les propositions du Medef » L'Union syndicale Solidaires lance un appel à toutes les organisations syndicales pour que se constitue un front syndical commun pour développer dans les semaines qui viennent des initiatives de mobilisations à tous les niveaux. Un début de mobilisation commence à prendre forme avec la manifestation organisée le 13 octobre à Paris par la Fnath et l'Andeva, à laquelle s'est associée la CGT, sur la question des conditions de travail, la santé au travail et plus largement la protection sociale.

La grève du 18 octobre appelée par les fédérations syndicales du rail, et à laquelle d'autres secteurs (Énergie, RATP) pourraient se joindre pour défendre les régimes spéciaux constitue un point d'appui pour une plus large mobilisation. ■

René SEIBEL

LE PLAN B NUMÉRO 8

EST CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX DEPUIS LE 5 OCTOBRE

AU MENU :

-PÉDOPHILIE : QUE RISQUENT RÉELLEMENT LES ENFANTS DE ROUBAIX ?

L'agression sexuelle d'un marmot de Roubaix pendant l'été a bouleversé les médias. L'agression économique infligée chaque jour à des milliers d'autres enfants de cette même ville les attendrit beaucoup moins.

-L'ENTERREMENT CITOYEN DE LIBÉRATION

Avec un art de la désinformation qui aurait fait rougir Staline, l'état-major de Libération a grîmé en « forum citoyen » un conclave de ministres, de suppléants et de penseurs à gages subventionné par le PS et verrouillé par une véritable armada policière.

- LES PIQUE-ASSIETTES SE JETTENT SUR L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU MEDEF

Exaltant l'ouverture et le plu-

ralisme, le rassemblement annuel du patronat français semblait préfigurer l'avènement d'un régime de parti unique. De Jean-Marc Sylvestre à Philippe Val, toutes les sensibilités s'y sont exprimées, sous les encouragements du Plan B.

• LA JOIE DE SERVIR

Pour le directeur de la rédaction des échos comme pour ses confrères, l'annonce de la privatisation de Gaz de France offre une nouvelle occasion de câliner le chef de l'Etat.

• Enfin, le PlanB se demande si les Simpson ne seraient pas balladuriers, fait le procès de Dominique Strauss-Kahn, et se souvient de quand le Parti socialiste était socialiste

Et plein d'autres pépites à découvrir...

Partout, 2 euros.

LE PLAN B www.leplanb.org

oct.-nov. 2007 - N°10 Bimestriel - Critique des médias et enquêtes sociales 2 euros

UNE GUEULE QU'ON AIMERAIT ÉCRASER À COUPS DE TATANE

L 13579 10 F 220 € 10

NOTRE SANTE N'APPARTIENT PAS AUX ASSURANCES

LES MALADES PAIENT POUR LES MALADES.

Parmi les multiples attaques antisociales de Sarkozy: remise en cause des régimes spéciaux de retraites, amputation du droit de greve... l'offensive contre la santé publique s'intensifie. La dernière trouvaille pour renchérir le cout de la santé peut être la mesure de trop. Elle intervient après la hausse du forfait hospitalier et les 1euros non remboursés par feuille de soins. L'appel culpabilisateur à la solidarité rouvre la plaie du lundi de pentecote travaillé pour aider les vieux, déjà mal reçu. Pour toutes ces raisons la franchise médicale pour financer la recherche sur Alzheimer se heurte à l'opposition populaire. De fait malgré l'appel à la solidarité elle punit le malade considéré comme coupable. L'obsession de la responsabilisation indique bien que les malades sont imaginaires ou responsables de la dégradation de leur santé. Dès lors comment s'étonner que les franchises médicales pèsent sur les seuls malades. Et il importe peu que ceux-ci soient victimes de maladies aussi graves ou invalidantes que la maladie d'Alzheimer: les diabétiques ou victimes de maladies professionnelles, tous paieront pour la grande cause nationale.

LES ASSURANCES SE FROTTENT LES MAINS

Pas solidaires pour deux sous, les franchises ne visent pas à alléger la dépendance. Dans le flot de mesures de casse sociale déversées le 18 septembre Sarkozy se prononce pour une assurance individuelle dépendance :»

La dépendance des personnes âgées est le plus souvent un risque assurable qui peut être couvert en partie par des produits financiers innovants»

Le but profond des attaques contre la protection sociale est livré ici sans détours : imposer une logique assurantielle et donc privatiser. Le «trou» de la Sécu a décidément bon dos! Comme a bon dos l'allongement de la durée de vie pour imposer le recul de l'âge de la retraite. Bon nombres des attaques du gouvernement obéissent à une même logique: elle visent à favoriser son électoral,

sa famille sociale et en particulier les assurances.

LE TROU DE LA SECU N'EST PAS UNE FATALITE.

Pourtant des pistes existent pour remettre à flot la Sécurité Sociale et baisser les dépenses de santé: il suffit de puiser dans l'actualité récente. Le président de la Cour des comptes vient de suggérer de soumettre à cotisations les stocks options. Il met le doigt ainsi sur tout le manque à gagner dû à l'absence de cotisations auquel il faut rajouter les exonérations de charges. Si l'on revenait sur cette politique le déficit n'existerait plus.

Par ailleurs il convient de mener une politique de prévention des risques assortie d'une responsabilisation des entreprises et de l'Etat pour abaisser les dépenses de santé sans restriction sur les soins. La récente révélation sur les dégâts dus aux pesticides utilisés dans les bananeraies aux Antilles constitue de ce point de vue l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire. Non seulement le gouvernement a laissé les patrons détourner la loi en utilisant des produits interdits mais il a copieusement «arrosé ces mêmes patrons après l'ouragan quelques jours avant la publication du rapport scientifique. Par cette politique il aggrave les dépenses de santé mais va faire rentrer de l'argent dans les caisses puisque les cancéreux de la prostate, contaminés par ce produit, paieront la franchise. Un cynisme semblable prévaut dans le domaine de la santé au travail où aucune politique de prévention n'est menée: scandale de l'amiante.

S'il fallait des preuves que la dégradation des remboursements de soins, le «trou» de la Sécu ne sont pas des fatalités nous les avons. Mais le gouvernement ne cherche pas à améliorer la santé de la population mais à servir les assurances et les classes aisées. L'abandon de la taxe sur les malades que constitue les franchises médicales est un premier combat à mener et à gagner. En raison des multiples atteintes au «modèle social» français cette victoire nécessite une réponse convergente et globale à la «casse» de la Sécu, des retraites et du service public. ■

Jean-Louis LEBOURHIS

LES ENJEUX DE LA BIODIVERSITE

L'appauvrissement de la biodiversité est l'un des faits marquants de la crise écologique. La gravité de la situation actuelle est cependant assez mal perçue par une majorité de personnes. Dans les milieux politiques notamment, les signaux d'alarme lancés pour attirer l'attention sur la disparition ou la mise en danger de nombreuses espèces animales et végétales sont parfois tournés en dérision. Ce fut le cas récemment à propos de l'abeille.

Rappelons qu'en 2007 le taux de ruches abandonnées ou quasiment désertées s'élève de 70 à 80 % dans les régions les plus touchées.

Bien que les raisons de ce problème restent mal définies (le rôle des pesticides et des insecticides, le parasitisme, la contamination par des toxiques et les OGM, sont fréquemment évoqués), on est certain que cette situation est liée à la crise environnementale.

Cette crise est grave. Il faut savoir qu'un tiers de végétaux ont besoin des insectes pollinisateurs pour produire leurs fruits. Les pommiers, les avocatiers, les cerisiers, les oignons, les concombres, le coton, l'arachide, le melon, par exemple, dépendent à 90 %, voire à 100 % des abeilles.

À l'échelle des USA, les services rendus par les abeilles sont estimés à environ quinze milliards de dollars par an.

Selon les économistes, les insectes pollinisateurs rapportent 100 milliards de dollars à l'économie mondiale¹.

La défense de la biodiversité est donc loin d'être une cause futile réservée à quelques poètes amoureux de petites fleurs et gentilles bestioles. Elle engage l'avenir de l'humanité, car la production de ressources alimentaires, de médicaments, de matériaux dépend d'elle. De même que les services écologiques tels que le stockage du carbone ou la régulation des bassins hydriques.

Préserver la biodiversité demande une autre gestion des espaces, un ménagement des territoires, de nouveaux modes de production et de commercialisation.

Pour orienter les choix vers des produits écologiques, France Nature Environnement et le ROC proposent une éco-contribution généralisée² et la mise en place d'un éco-organisme unique afin de simplifier l'administration. Cette mesure prendrait en compte non seulement l'impact de la fabrication mais aussi celui du transport, de la commercialisation, de l'utilisation, du recyclage qui nécessitent des matières premières, de l'énergie et génèrent des pollutions.

Une proposition qui établirait la vérité sur le coût réel des produits et permettrait le développement de la production «bio». ■

Bernard CARON

(1) Source: Jardiner bio Magazine- septembre 2007

(2) Actuellement cette contribution n'est appliquée qu'à quelques produits : emballages, électronique

La justice entre la CFDT et les mouvements sociaux

Deux mises en examen pour violation de domicile suite à une plainte de la CFDT.

Michel Roger, de la Compagnie théâtrale Jolie Môme, et Ludovic Prieur, animateur du webmedia associatif et coopératif hns-info.net, se retrouvent mis en examen par un juge d'instruction du TGI de Paris pour violation de domicile suite à une plainte de la Direction nationale de la CFDT...

De quel domicile s'agit-il ?

Le siège de la centrale syndicale, boulevard de La Villette à Paris...

Les faits incriminés ?

Le 19 avril 2005, à l'appel de collectifs et d'individus, une centaine de personnes entrent au siège de la CFDT à l'occasion d'une exposition ouverte au public.

Pour ces chômeurs, intermittents, RMIstes, salariés à temps partiels ou en CDD, il s'agit de rencontrer des dirigeants de la CFDT afin de leur faire part des conséquences induites sur la vie de centaines de milliers de personnes par la signature des nouveaux accords UNEDIC (régime général, protocole des intermittents). L'échange n'a jamais eu lieu car, après deux heures de présence dans les locaux, la centaine de précaires voient débarquer les forces de l'ordre. Quelques instants plus tard, les précaires sortent escortés par la police sans subir de contrôle d'identité ou d'interpellations ce qui témoigne au passage du caractère tranquille, bien que déterminé, de l'occupation. Présent sur les lieux, Ludovic Prieur écrit dans la foulée un article et le publie sur HNS-info.

Pendant deux ans, la vie poursuit son cours jusqu'au printemps 2007, où soudainement une dizaine de personnes se voient convoquées par la Brigade de Répression de la Délinquance contre les Personnes. On découvre alors que la Direction nationale de la CFDT a porté plainte pour « *diffamation publique, injures, provocations à commettre des infractions dangereuses, violation de domicile, dégradations, vol, violences ayant entraîné une interruption temporaire de travail de moins de 8 jours* » et qu'une instruction judiciaire a été ouverte ! Dans le cadre de la procédure, les dirigeants de la CFDT ont livré de nombreuses informations à la po-

lice afin d'identifier les auteurs de l'action : images enregistrées par le système de vidéosurveillance de la centrale syndicale, témoignages de salariés et militants de la CFDT, adresses de sites internet où des informations sur l'action ont été publiées, des noms de collectifs de précaires...

Deux de ces personnes, Ludovic et Michel, reconnaissent avoir participé à l'action et être entrés dans les locaux de la CFDT. Ces seules affirmations leur valent aujourd'hui d'être mis en examen pour "violation de domicile", le juge n'ayant pas retenu les autres charges avancées par la CFDT !

Comment un syndicat peut-il en venir à porter plainte contre des précaires en lutte ?

Cette question, il faudrait pouvoir la poser aux dirigeants nationaux de la CFDT.

A priori un syndicat est là pour défendre les salariés, y compris les plus précaires, et non les attaquer ! L'histoire du mouvement syndical, y compris celle de la CFDT, témoigne combien les moyens d'actions autres que la seule négociation ont permis de gagner des combats, d'obtenir de nouveaux droits ou de conserver des acquis sociaux ! Les grèves et les occupations sont parties intégrantes du combat syndical.

Il est vrai que, depuis quelques années, la direction confédérale de la CFDT nous a habitués à favoriser les réformes libérales et à fréquenter les universités d'été du Medef plutôt que de les combattre. Outre sa signature des différents accords UNEDIC, qui pourrait avoir oublié sa participation active à la casse des retraites menée par Fillon en 2003...

Mais tout de même, que penser du signal envoyé par la direction de la centrale syndicale au travers de cette procédure judiciaire ? En quoi les précaires représentent-ils un danger pour la CFDT ? Alors que le gouvernement Fillon soumettra prochainement une série de projets concernant le monde salarial, pourquoi la confédération de Chêrèque sent-elle le besoin de criminaliser des personnes, des collectifs et des réseaux de lutte en mesure de s'opposer à ces futures attaques ultra-libérales ? Le pouvoir de la

droite et du MEDEF n'est-ils pas assez hégémonique qu'il faille encore du côté syndical lui prêter main-forte ? Que penser de la démocratie saucée CFDT lorsqu'on sait que les chômeurs ne sont pas représentés à l'UNEDIC (que la CFDT préside) et qu'ils sont persona non grata au siège de ce syndicat et ne peuvent ainsi obtenir d'explications quant aux décisions prises à leur égard ?

Quelles conséquences pour Ludovic et Michel ?

Au regard des articles 226-4, 226-5, 226-31 du code pénal qui leurs sont opposés, chacun d'eux risque jusqu'à un an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende.

Quelles conséquences politiques ?

L'enjeu de ce procès n'échappera à personne : il s'agit de criminaliser une pratique politique, l'occupation ! Si la direction de la CFDT sortait vainqueur de ce procès, cela donnerait en effet lieu à une jurisprudence ouvrant la voie à la condamnation de tout auteur d'occupation de locaux publics ou privés. Cette pratique de lutte très répandue a montré son efficacité, tant en termes de visibilité que de conflictualité, il nous est donc impossible de perdre ce procès !

Notre victoire permettra aussi de rappeler à tous ceux qui l'auraient oublié qu'il est impossible d'écarter les premiers concernés de tout processus de décision et que les précaires plus que jamais sauront faire entendre leurs voix et leurs revendications.

Comment Agir ?

Une pétition de soutien « Si j'avais su j'y serais allé » est en ligne sur les sites Hns et de Jolie Môme. Un mouvement de solidarité financière est aussi lancé, une défense juridique, ça coûte cher¹ (infos aussi sur les sites).

<http://www.cie-joliemome.org/> et <http://www.hns-info.net>.

[1] Envoyez vos chèques à l'ordre de AIP (et glissez un mot précisant « pour frais juridiques »)
CIP-IdF : 14-16, quai de la Charente 75019 Paris
Sur votre demande une attestation peut vous être fournie.

PAS DE JUSTICE SOCIALE SANS AVENIR POUR LA PLANÈTE

DISCOURS D'EVO MORALES À L'ONU LE 24 SEPTEMBRE 2007

Sœurs, frères Présidents et chefs d'Etat des nations Unies : le monde est saisi de la fièvre du changement climatique et la maladie se nomme le modèle de développement capitaliste. Tandis que en 10.000 années l'augmentation du dioxyde de Carbone (CO2) sur la planète a été approximativement de 10%, dans les derniers 200 dernières années de développement industriel, la croissance des émissions de carbone a été de 30%. Depuis 1860, l'Europe et le nord de l'Amérique contribuent à 70% des émissions de CO2. 2005 a été l'année la plus chaude du dernier millénaire planétaire.

Différentes recherches démontrent que sur les 40 170 espèces vivantes recensées, 16 119 sont menacées d'extinction. Un oiseau sur huit peut disparaître pour toujours. Un mammifère sur quatre est menacé. Un amphibie sur trois peut cesser d'exister. Huit crustacés sur dix et trois insectes sur quatre sont en risque d'extinction. Nous vivons la sixième crise d'extinction des espèces vivantes dans l'histoire de la planète Terre, le rythme d'extinction est cent fois plus rapide que celle des temps géologiques.

Devant ce sombre futur, les intérêts des transnationales imposent de poursuivre, comme si rien n'était, et de peindre la machine en vert, c'est-à-dire, poursuivre avec cette croissance et ce consumérisme irrationnel et inégal générant plus et plus de profit sans se rendre compte que actuellement nous sommes en train de consommer en un an ce que la planète produit en un an et trois mois. Devant cette réalité, la solution ne peut être le maquillage environnemental.

Pour pallier les impacts du changement climatique je lis dans des rapports de la Banque Mondiale qu'il faut en terminer avec les subventions aux hydrocarbures, payer le prix de l'eau et promouvoir les investissements privés dans les secteurs d'énergie propre. À nouveau ils veulent appliquer les recettes du marché et de la privatisation pour faire des affaires même

avec la maladie que ces politiques ont engendré.

La même logique s'applique dans le cas des biocombustibles alors que pour produire un litre d'éthanol il faut 12 litres d'eau. De la même manière pour avoir une tonne d'agro-combustible il faut occuper un hectare de terre.

Devant cette situation, nous- les peuples indigènes et les habitants humbles et honnêtes de cette planète- nous croyons qu'est arrivé le temps de stopper pour renouer avec nos racines, avec le respect dû à la mère Terre, avec la Pachamama comme nous l'appelons dans les Andes.

Aujourd'hui, les peuples indigènes de l'Amérique latine et du monde, nous sommes convoqués par l'Histoire pour devenir l'avant-garde de la défense de la nature et de la vie.

Je suis convaincu que la déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples indigènes, approuvée récemment après tant d'années de lutte, doit passer du papier à la réalité pour que nos savoirs et notre participation nous aident à construire un nouvel avenir d'espérance pour tous.

On ne saurait se passer des peuples indigènes pour que s'opère le virage de l'humanité pour la préservation de la nature, des ressources naturelles que nous utilisons d'une manière ancestrale. Nous avons besoin d'un coup fort de gouvernail, fondamental et à un niveau mondial pour arrêter d'être les condamnés de la terre. Les pays du Nord doivent réduire leurs émissions de carbone entre 60 et 80 % si nous voulons éviter que la température croisse de plus de 2 degrés prévus et que le réchauffement global atteigne des proportions catastrophiques pour la vie et la nature.

Nous devons créer une Organisation mondiale du milieu ambiant avec un pouvoir inaliénable, et discipliner l'organisation mondiale du Commerce nous engageant sur la voie de la barbarie. Il n'est pas possible de parler de croissance de produit Brut national sans prise en compte de la

destruction et l'épuisement des ressources naturelles.

Nous devons adopter un indicateur qui permette la prise en compte, d'une manière combiné, de l'indice du Développement humain et de l'empreinte écologique pour mesurer notre situation médio-environnemental. Il faut que soient appliqués de forts impôts sur la super concentration de la richesse et que soient adoptés des mécanismes effectifs de redistribution équitables. Il n'est pas possible que trois familles aient des revenus supérieurs aux PIB réunis de 48 pays les plus pauvres. Nous ne pouvons parler d'équité et de justice sociale tout en perpétuant cette situation.

Les Etats Unis et l'Europe consomment, en moyenne, 8,4 fois plus que la moyenne mondiale. Pour eux il est nécessaire de baisser le niveau de consommation et de reconnaître que tous nous sommes les hôtes d'une même Terre, de la même Pachamama.

Je sais que ce n'est pas facile d'opérer un changement quand une partie extrêmement puissante est invitée à renoncer à ses extraordinaires profits pour que survive la planète Terre. Dans mon propre pays, je souffre, le front haut, de ce sabotage permanent de ceux qui font tout pour que soient maintenus leurs privilèges, parce que nous sommes en train d'en finir avec ces privilèges pour que tous nous puissions « vivre bien » et non mieux que nos semblables.

Je sais que le changement dans le monde est beaucoup plus difficile que dans mon pays, mais j'ai une absolue confiance dans l'être humain, dans sa capacité de raisonner, d'apprendre de ses erreurs, de récupérer ses racines et de changer pour forger un monde juste, divers, intégrant, équilibré et harmonieux avec la nature. ■

**Evo Morales Ayma,
President de la République Bolivienne**

LA CHARTE EUROPÉENNE 1.0

Une réunion de travail du réseau de la «Charte des principes pour une autre Europe», chartre que Michel Rousseau présentait dans le dernier numéro de Rouge & Vert et que nous publions dans ce numéro, se tenait au parlement européen de Bruxelles le 20 septembre 2007. Cette réunion bruxelloise, co-organisée par le réseau et la GUE/NGL (Gauche Unie Européenne/Gauche Verte Nordique), elle a entériné cette première version de la Charte, malgré un large consensus sur la nécessité d'améliorer encore ce texte.

Une petite centaine de participants venus de 8 pays (dont 5 députés européens) ont assisté aux deux sessions de cette journée de travail.

Ni mini, ni différent, mais le TCE avec un peu de cosmétique.

Durant cette réunion, Pierre Khalfa a fait une analyse du «Traité modifié» qui sera discuté par le Conseil européen les 18-19 octobre 2007 à Lisbonne. Si le gouvernement français nous présente le « mini-traité » comme dépourvu de tout ce qui avait posé problème aux Français, le son de cloche est différent chez ceux qui n'ont pas à contourner le résultat d'un référendum pour imposer ce traité : Angela Merkel s'en félicite¹, (« La substance de la Constitution est maintenue. C'est un fait») et Valéry Giscard d'Estaing triomphe : «Ce texte est en fait, le retour d'une grande partie de la substance du Traité Constitutionnel». L'analyse de Khalfa, bientôt disponible sur le site du réseau², souligne à quel point il s'agit d'un rhabillage du même traité.

Khalfa a formulé quelques propositions qui ont été ensuite reprises par le réseau : la principale consiste en un appel qui sera présenté à

l'occasion de la prochaine Assemblée Préparatoire Européenne (des FSE) à Istanbul (du 30 novembre au 2 décembre 2007).

Autre élément important : La ratification du traité par voie référendaire en Irlande. Les Irlandais avaient refusé une première fois le traité de Nice, avant de l'adopter lors d'un 2e référendum. L'importance de soutenir les opposants irlandais a été soulignée, car un échec des partisans du traité à Dublin pourrait gripper une dynamique libérale européenne encore convalescente.

Francis Wurtz (président du groupe Gauche Unie Européenne/Gauche Verte Nordique) a fait un portrait assez pessimiste des capacités de mobilisation au niveau du Parlement européen. Nombre des députés qui s'étaient opposés au TCE ne se mobiliseront pas contre le nouveau traité. À noter d'ailleurs que seuls des députés du groupe GUE/NGL étaient venus participer à la réunion.

Enfin, le réseau a convenu de l'importance d'intervenir pendant toute la durée de la ratification (jusqu'aux élections européennes de 2009).

Notre charte

La suite de la réunion a été centrée sur notre charte alternative. De l'avis général, ce texte est truffé d'imperfections, mais son existence même est importante. Ce constat permettait deux conclusions antagoniques, principal sujet de divergence de cette réunion : soit utiliser la charte en l'état pour la populariser, soit l'améliorer (position portée en particulier par ceux qui avaient leur propre amendement à intégrer). La position consensuelle qui s'est fait jour dans la réunion consiste à retenir cette version de la Charte pour la faire connaître et élargir le réseau, tout en travaillant à son amélioration. En quelque sorte il s'agit d'une version 1.0 de

cet outil, car il ne s'agit bien sûr pas d'un texte figé, mais bien d'un outil de lutte, qui doit être utile à l'action des mouvements sociaux, «pour inspirer et nourrir les luttes».

Reste un constat partagé : la nécessité d'approfondir et développer les thèmes de l'environnement, de la laïcité, des traités commerciaux entre l'UE et des pays du Sud, des problèmes des pays de l'Est de l'Europe (pauvreté, droits sociaux, démocratie), des droits du travail, de l'OTAN et des politiques militaires de l'UE, des migrants, de la démocratie et des institutions de l'UE.

Les propositions suivantes ont été retenues :

- Populariser la charte : Traduire la charte dans les différentes langues européennes pour permettre une mobilisation au niveau national (ce qui n'est pas une mince affaire tant la charte contient un nombre impressionnant de mots-valises. Le texte de base a été écrit en français et pour l'instant traduit en anglais).

- Renforcer le lien entre le réseau de la charte et les forums sociaux en alignant le rythme de réunions de la charte sur celui des forums (en utilisant les assemblées préparatoires européennes des forums pour se réunir, par exemple). Le prochain Forum Social Européen (à Malmö du 18-21 septembre 2008) sera donc une date importante dans le processus de la Charte. Dans une moindre mesure, la journée de mobilisation mondiale du 26 janvier 2008 sera aussi une occasion de populariser la charte.

- Des groupes de travail « sans cadre rigide, à géométrie variable», selon l'expression de Michel Rousseau, travailleront sur les sujets prêtant à controverse ou étant, de l'avis général moins travaillé que les autres.

On peut cependant déjà constater l'énorme travail « d'harmonisation européenne » des revendications nationales des mouvements sociaux. À travers le travail autour de la charte et au sein des FSE, une parole progressiste européenne est en train de voir le jour ■

Mathieu COLLOGHAN

1. Angela Merkel in The Daily Telegraph, 29 juin 2007 et Valéry Giscard d'Estaing in The Daily Telegraph, 27 juin 2007. Tout deux cités par Paul Oriol

2. <www.europe4all.com>

Résolution de la coordination des Alternatifs

Le projet de nouveau Traité européen, s'il n'est plus appelé Constitution contrairement à l'ex-TCE, conserve les caractéristiques fondamentales de celui-ci, dont le rejet populaire en France et aux Pays Bas en 2005 avait scellé l'échec.

Ce nouveau traité européen, s'il était adopté, aboutirait à approfondir et aggraver la crise européenne révélée en 2005, par son contenu néo-libéral et anti-démocratique. Il est donc, pour les Alternatifs, inacceptable sur le fond mais aussi sur la méthode puisque les dirigeants européens, comme en 2005, veulent l'imposer sans débat démocratique et à l'abri de toute consultation populaire.

Pour les Alternatifs, trois priorités s'imposent simultanément :

- La participation active aux cadres unitaires nécessaires, en Europe et en France, permettant une mobilisation contre le nou-

veau Traité européen et pour l'exigence d'un nouveau référendum dans l'ensemble des Etats membres de l'Union Européenne; ce qui en France implique l'interpellation du Gouvernement Sarkozy-Fillon et des parlementaires .

- La réaffirmation de la nécessité d'un processus constituant fondé sur une assemblée élue au suffrage universel dans tous les pays de l'Union Européenne (en s'appuyant sur la pétition initiée par les Alternatifs).

- L'élaboration d'un projet alternatif pour une Europe des solidarités et de l'écologie, du féminisme et de l'autogestion; le processus de débat autour du projet de Charte européenne alternative (la «Charte européenne de principes pour une autre Europe») étant un élément clé de cette élaboration en lien avec les Forums Sociaux Européens. ■

LES GROUPES DE TRAVAIL DÉJÀ CRÉÉS :

1. Démocratie et E.U
2. L'Europe et le monde, avec une attention spéciale aux traités commerciaux
3. Élargissement et participation d'autres réseaux
4. Les droits des travailleurs et question du travail en général
5. Démocratie économique et sociale
6. Environnement
7. Laïcité

Charte de Principes pour UNE AUTRE EUROPE

Une autre Europe est possible: c'est l'horizon, ouvert par les mouvements sociaux antibérix, qui initie une nouvelle démarche pour construire l'Europe des peuples. Le «non» français et hollandais au projet de « Traité établissant une constitution pour l'Europe » révèle l'échec de la construction néolibérale européenne, construction anti-démocratique et patriarcale, résultant des tractations entre Etats sans intervention des peuples. Les élites prétendent exercer un pouvoir constituant, qui ne leur appartient pas. Il est nécessaire de combler le déficit démocratique qui caractérise la construction actuelle de l'Union Européenne.

Les mobilisations européennes des premières années du 21ème siècle contre la guerre, le libéralisme, le sexisme et le racisme, celles contre la destruction des acquis démocratiques sociaux, la privatisation des services publics et pour la garantie des droits universels, ont ouvert la voie pour permettre d'élaborer un projet de «Charte des principes pour une autre Europe» que nous voulons soumettre à la discussion publique.

Les principes d'une autre Europe sont d'égal importance et ont pour fondement:

- l'égalité de dignité entre les personnes et l'inviolabilité de chaque personne à respecter par toute institution
- la paix, la liberté, la justice et la sécurité en tant que biens individuels et collectifs
- l'égalité entre tous et toutes en premier lieu la parité entre hommes et femmes, en garantissant la différence, les diversités
- la citoyenneté européenne de résidence
- les droits sociaux, les droits du travail et au travail, seule solution pour éliminer la pauvreté, les exclusions, la paupérisation
- une économie socialement équitable, solidaire, écologiquement durable, démocratique
- la liberté des citoyen(ne)s et des peuples

L'Europe ne s'identifie pas avec l'Union Européenne: le processus d'élargissement par le moyen des politiques néolibérales provoque dans les pays de l'est, mais aussi à l'ouest, chômage, pauvreté, exclusions et nourrit les chauvinismes. La construction des Communautés

Européennes et de l'Union Européenne a été marquée par le poids des gouvernements, d'une instance non élue, la Commission européenne, le rôle central du marché, du droit de la concurrence et des multinationales, autour desquels les relations économiques et sociales, ainsi que les institutions elles-mêmes, ont été structurées. Désormais nous sommes face à une "constitution économique" – les lois du marché, sont au cœur des Traités, l'emportent sur la décision politique démocratique en opposition manifeste même avec les principes fondateurs des Chartes constitutionnelles du 20ème siècle.

On doit, au contraire, affirmer la priorité des droits sociaux fondamentaux, des droits politiques et culturels qui requièrent une autre économie qui préserve les biens communs naturels – la terre, l'eau, l'air, l'énergie – et les services publics. Il faut engager un vaste processus de réappropriation sociale pour satisfaire tous les besoins sociaux et permettre un développement démocratique écologiquement durable.

L'Europe que nous voulons est fondée sur la primauté des droits de chacune et de chacun et sur le principe fondamental de participation directe du citoyen (ne) s aux décisions publiques et collectives.

L'Europe doit être une union de peuples librement associés, avec pour fondement la démocratie constitutionnelle et un espace public au-delà des frontières, caractérisé par la démocratie à tous les niveaux.

POUR UN AUTRE MONDE



L'autre Europe est fondée sur la paix et la reconnaissance de la diversité universelle. Elle refuse toute stratégie de domination économique ou militaire et toute forme de racisme et de chauvinisme.

L'autre Europe contribue à la construction de la justice globale: elle reconnaît et valorise les différences culturelles et historiques, dans un cadre d'égalité des

droits individuels et collectifs et de respect des droits humains universels. Les nouvelles racines de l'Europe ont par conséquent un caractère métissé, auquel contribue largement la présence des migrants et migrantes: la violence exercée sur les migrant(e)s au nom des frontières institutionnelles est inacceptable.

L'expérience historique coloniale européenne, interne et externe, caractérisée par la domination politique et sociale, par le pillage des ressources, par des guerres qui ont fait des millions de victimes, impose à l'Europe des responsabilités par rapport à la condition économique et sociale de la plus grande partie du monde, du Sud notamment, mais aussi de l'Europe de l'Est.

Le principe de solidarité et le respect doivent guider les relations entre les pays de l'espace européen et tous les autres pays. L'Europe se doit d'agir, consciente d'un intérêt commun, dans l'affirmation des droits sociaux et économiques globaux.

L'Europe soutient le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à déterminer leur choix en matière économique, sociale, culturelle, environnementale. Elle s'engage à garantir la souveraineté de chaque peuple sur ses ressources naturelles et sur son environnement immédiat.

Le droit humain à l'épanouissement est inaliénable, au même titre que les autres droits fondamentaux. L'Europe que nous voulons participe à la création d'un nouvel ordre économique international qui répond à cette exigence et, dans ce cadre, développe une coopération qui prend en compte la disparité des conditions et fait valoir la nécessaire égalité des droits.

L'annulation de la dette extérieure des pays pauvres est une mesure nécessaire, élémentaire et immédiate.

Les accords économiques doivent inclure la prise en compte et l'application réciproque des droits humains selon les règles et les conventions internationales.

L'Europe soutient le projet de taxation internationale sur les mouvements des capitaux et s'oppose à leur libre circula-

CHARTRE

UNE AUTRE EUROPE

tion. Elle soutient la formation de relations économiques régionales opposées aux logiques libérales. Une autre Europe refuse la loi du « libre marché » et l'existence d'un droit "marchand" dominant qui en découle. Le corps du droit international est unique, valable pour les États, les Institutions internationales financières, économiques, sociales et politiques. L'autre Europe agit pour intégrer dans le cadre de l'ONU, démocratisée et radicalement reformée toutes les institutions internationales existantes.

POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ



L'Europe est fondée sur la paix et sur une sécurité qui est le résultat de la justice sociale entre les communautés et les peuples.

Notre Europe refuse la guerre en tant que méthode de résolution des conflits internationaux et reconnaît la paix comme un droit fondamental des êtres humains et des peuples.

Notre Europe joue un rôle actif pour la défense et la promotion des valeurs universelles qui sont la base d'une paix durable: dignité, liberté, égalité entre tous les êtres humains, droits humains sociaux, économiques et démocratiques.

Notre Europe s'engage à construire la paix en luttant contre toute discrimination, injustice, exploitation, exclusion et menace, en utilisant le droit international, la négociation politique et la diplomatie comme ses instruments fondamentaux. Elle rejette toutes les tentatives venant de l'intérieur ou de l'extérieur et visant à la transformer en un pouvoir militaire à l'échelle mondiale.

L'Europe que nous voulons reconnaît le droit de tous les peuples à l'autodétermination, dans le respect et la garantie des droits des minorités et leurs diversités, sous réserve qu'ils respectent les droits fondamentaux. En vertu de ce droit, les peuples doivent être libres de décider de leur autonomie politique et de leur souveraineté dans les domaines économiques, sociaux et culturels.

Notre Europe reconnaît le droit des êtres humains et des peuples à résister contre l'oppression et les injustices par tout

moyen n'entraînant pas la violation des droits humains universels.

Pour cette raison, notre Europe soutient les différentes initiatives pour la création d'un système de justice internationale permettant de sanctionner les États et tous les acteurs responsables de crimes de guerre.

L'Europe agit en faveur de l'engagement actif des institutions internationales contre toute forme d'oppression militaire, sociale et économique et refuse par principe l'utilisation de la force militaire. C'est pourquoi elle est en faveur de la dissolution de l'OTAN et de toutes les autres alliances militaires ainsi que pour l'abolition de toutes les bases militaires étrangères dans le monde.

L'Europe refuse la guerre "humanitaire" et « préventive », car la guerre ne peut jamais résoudre les problèmes, mais ne fait qu'entraîner des nouvelles violations des droits humains et du droit international. Pour les mêmes raisons, elle rejette aussi toute forme de domination coloniale et impériale.

L'Europe refuse toute utilisation et production d'armes nucléaires, d'armes de destruction massive, ainsi que la torture, la peine de mort et tous les traitements dégradants. Elle s'engage pour le désarmement et la démilitarisation, pour construire un monde et une société ouverts et accueillants, assurant la libre circulation et d'installation des êtres humains.

Afin de créer les conditions nécessaires pour un ordre international pacifique et démocratique notre Europe impulsera une politique mondiale de coopération au développement, garantie par des traités bilatéraux et multilatéraux renforçant les droits politiques, économiques et sociaux des citoyens, des citoyennes et des peuples.

Notre Europe reconnaît le droit des êtres humains et des communautés à une vie libre de toute agression, danger et menace : sa sécurité est une conséquence de la sécurité des autres. Pour cette raison, elle met en oeuvre une sécurité élargie, commune et interdépendante, déplaçant la notion de sécurité des états vers la sécurité des êtres humains.

Au nom de ces principes, notre Europe s'abstient de toute menace ou action offensive en agissant en faveur de la prévention des conflits, de solutions pacifiques et de l'humanisation des relations internationales

POUR UNE EUROPE CONTRE LES DISCRIMINATIONS



Notre Europe respecte et garantit dans tous les domaines le principe de l'égalité des citoyen(ne)s

dans leur différences et leur diversités.

L'Europe reconnaît comme valeur fondamentale et garantit le droit et l'égalité effective à un statut égal entre hommes et femmes dans tous les domaines de la vie politique économique sociale et privée ainsi que la liberté d'orientation sexuelle. L'Europe est contre la marchandisation des relations sexuelles et garantit les droits des personnes prostituées.

Tous et toutes les citoyen(ne)s participent sur un pied d'égalité à la vie politique. Les institutions publiques adoptent des mesures contraignantes pour obtenir l'égal participation des femmes et des hommes au sein des institutions, des instances de décisions et des organismes politiques et sociaux.

Toute personne résidant durablement dans le territoire de l'Europe en obtient la citoyenneté avec tous les droits afférents.

Toutes les institutions publiques doivent garantir les droits humains et les libertés des femmes et agir contre toute forme de patriarcat. Chaque femme, dans chaque pays aura, la libre disposition de son corps, notamment le droit à l'avortement, la contraception, la maternité choisie et la maîtrise de la fécondation artificielle. Chaque femme aura le droit de choisir son mode de vie privée (célibat, mariage, concubinage, divorce) Elles doivent agir contre toute forme de patriarcat. Les institutions publiques s'engagent à mettre fin à la traite des êtres humains et à l'esclavage sous toutes ses formes.

L'Europe s'engage à agir avec détermination contre le racisme, l'antisémitisme et aussi contre l'islamo phobie.

Les institutions publiques prennent et favorisent toutes les initiatives visant à mettre fin à la violence sexiste contre les femmes et les enfants, dans et hors de la famille et incitent chaque pays à élaborer une loi cadre contre les violences faites aux femmes assortie des moyens d'application. L'Europe est contre la marchandisation des relations sexuelles et garantit aux personnes prostituées leurs droits de citoyen(ne)s

L'Europe affirme la laïcité des institutions publiques. Elle garantit la dignité et la liberté de conscience de tout citoyen et citoyenne quelle que soit son origine,

ses opinions ou ses croyances, la liberté des pratiques religieuses individuelles et collectives, dans le respect des droits de toutes et tous les citoyens.

L'Europe reconnaît le principe de la liberté d'installation et de la libre circulation des personnes en le garantissant comme droit universel. Elle garantit le droit d'asile.

Tous les peuples ont le droit à l'autodétermination, en garantissant les droits fondamentaux de chacun(e).

Chaque personne appartenant à une minorité nationale aura le droit de choisir librement d'être traité comme telle sans qu'aucun inconvénient ne résulte de ce choix ou de l'exercice relié à ce choix.

La langue d'origine des élèves et étudiant(e)s des écoles publiques est respectée et prise en compte, son enseignement est facilité.

Les institutions publiques contribuent par leur action à surmonter les barrières matérielles, culturelles, symboliques et linguistiques existant entre les peuples.

POUR UNE EUROPE DÉMOCRATIQUE



L'union européenne n'est pas démocratique. Il n'y a pas de séparation des pouvoirs : l'organe

exécutif de l'Union est doté de pouvoirs législatifs; le Conseil européen ou les Conseils des ministres est un organe législatif alors même qu'il est la réunion des exécutifs nationaux.

Nous voulons affirmer la primauté des peuples, en tant que sources irremplaçables de légitimité démocratique et la participation égale des hommes et des femmes, en tant que principe démocratique fondamental dans la prise des décisions qui les concernent.

Il est nécessaire d'engager un processus de refondation démocratique où les peuples et les citoyen(ne)s doivent jouer le rôle principal pour construire une Europe démocratique et sociale, afin que les choix politiques et citoyens l'emportent sur les lois du marché et du profit.

L'Europe que nous projetons sera une Union des Peuples: elle se construit au nom par et avec ses peuples, organisés démocratiquement à tous les niveaux.

La fin du déficit démocratique des institutions européennes commencera lorsque

dans une constitution politique de l'Europe nous pourrions proclamer réellement «Nous Peuples d'Europe» au lieu de «nous les Etats de l'Europe».

Le passage progressif à une Europe des peuples unis, organisée d'une façon inédite, doit être donc marqué par des institutions politiques qui tirent leur légitimité soit de la volonté des peuples, exprimée directement par des consultations ou des initiatives populaires ou indirectement par l'élection des assemblées représentatives européennes, soit de la participation des citoyen(ne)s européen(ne)s dans les différents niveaux (local, régional, national, etc.) ou dans des diverses instances politiques et sociales, où sont prises des décisions collectives qui les concernent.

Notre démocratie constitutionnelle européenne constitue alors une entité politique inédite. La représentation politique dans l'espace européen est une démocratie à plusieurs niveaux et comprend la représentation des peuples, des pays, des régions, des communautés locales. Une démocratie transnationale est fondée en outre sur la coopération non hiérarchisée des différents niveaux. Il en ressort que la structuration des institutions doit se fonder sur le dialogue et la coopération entre les différentes autorités politiques ou juridictionnelles, nationales et européennes. En toute circonstance, les citoyen(ne)s interviennent sur les grands choix politiques économiques et sociaux. Pour cela, ils élisent et contrôlent leurs représentants. A chaque niveau de compétence les organes de gouvernement sont responsables envers les assemblées élus. Celles-ci doivent exercer l'initiative législative et le contrôle politique - en lien avec les citoyen(ne)s, et les institutions nationales, régionales, locales.

Pour une véritable Europe démocratique, le droit à l'information et la liberté de communication doivent être traités comme des droits politiques collectifs et individuels fondamentaux. Ils garantissent leur autonomie de communiquer, de s'informer, de se former librement ainsi que de participer de façon égale aux réseaux d'information et de communication de la sphère publique européenne.

POUR LES DROITS SOCIO-ÉCONOMIQUES



L'égalité des droits et la solidarité sont un pilier de notre Europe. Ils garantissent la cohésion sociale de nos sociétés.

Les droits socio-économiques ont été acquis par les mobilisations sociales et sont actés par la Déclaration des Nations Unies de 1948, par les pactes ONU sur les droits économiques et sociaux de 1966, par les Conventions de l'OIT, par la Charte sociale européenne de Turin 1961, par la Charte Communautaire des droits sociaux fondamentaux des travailleurs de 1989.

La défense et le développement des droits socio-économiques constituent l'un des objectifs de notre Europe. L'Europe est à tous les niveaux solidairement responsable de la garantie réelle et effective de ces droits, selon le principe d'indivisibilité et d'universalité. Ils font partie intégrante des droits fondamentaux.

Les droits énoncés doivent être justiciables devant les juges européens et nationaux. Tout acte des institutions européennes qui viole le contenu essentiel de ces droits doit être susceptible d'annulation de la part de la Cour Européenne, ainsi que de non-application de la part des juges nationaux. L'accès à la justice est garanti, notamment aux personnes économiquement faibles.

Le respect des droits socio-économiques se base sur les principes suivants:

- Principe de non-régression sociale : aucune décision européenne ne peut remettre en cause les acquis et les droits sociaux reconnus par une législation nationale.

- Principe de la convergence par le haut des normes permettant un renforcement des protections juridiques accordées aux travailleurs et travailleuses au lieu de l'alignement sur le plus petit dénominateur commun des législations nationales. Application pour toutes les femmes dans tous les pays de la Clause de l'européenne la plus favorisée.

Le fondement de notre Europe est le respect des droits et de la dignité des salariés quelle que soit leur situation de travail.

L'égalité, la coopération, la solidarité, la définition démocratique des besoins et droits sociaux sont les valeurs supérieures de l'Europe qui remplacent la concurrence et le libre-échange.

Chaque citoyen européen a le droit de bénéficier d'une bonne qualité de vie qui le protège de la pauvreté et de l'exclusion et lui permette de participer pleinement à la vie sociale et culturelle: cela implique

CHARTRE

UNE AUTRE EUROPE

l'éradication du chômage, de la précarité, de la pauvreté et de toute forme d'exclusion.

Des normes communes de salaires et de revenus en dessous desquelles on ne peut descendre seront fixées en prenant en compte le degré de développement et les acquis différents de chacun des pays. En fonction de cela seront définis un revenu minimum garanti individuel ainsi qu'un salaire minimum et un calendrier d'harmonisation "par le haut" des droits sociaux.

Le droit à un emploi et à un revenu doivent être mis en œuvre avec l'interdiction de toute discrimination pour des raisons de religion, de sexe, d'orientation sexuelle, d'opinion publique ou de pays d'origine. Le principe: «à travail de valeur égale, salaire égal» doit devenir une réalité.

Toute personne a le droit de librement choisir sa profession.

Les travailleurs indépendants (artisans paysans) ont également droit à des garanties de revenu, de formation, de condition de travail, de représentation démocratique

La réduction du temps de travail sera un objectif de toute l'Europe, en commençant pas la généralisation des 35 heures.

L'Europe œuvre à tous les niveaux pour que le contrat de travail stable à durée indéterminée devienne la norme dans toute l'Europe.

Tous les travailleurs et travailleuses seront protégés contre le licenciement. Tout licenciement arbitraire est interdit. Le droit des actionnaires de fermer des entreprises pour leur seul profit sera interdit. Tout plan de licenciements doit s'accompagner de garanties pour les salariés en matière de formation, de maintien de revenu et de retour à l'emploi.

Le travail de nuit est interdit aux mineurs de moins de 18 ans et n'est autorisé que pour les secteurs indispensables.

L'Europe reconnaît parmi ses valeurs fondamentales le dialogue social, la liberté syndicale et associative. Toutes et tous les salariés ont:

- le droit de choisir et d'élire librement leurs représentants,
- le droit à la négociation collective au niveau de l'entreprise, de la branche d'ac-

tivité, au niveau national et européen,

- le droit de valider les accords collectifs qui les concernent,
- le droit de grève, y compris pour des motifs de solidarité ou des motifs politiques, au niveau local, national, européen. Le lock-out est interdit.

La juste représentation et la démocratie sur le lieu de travail et dans les syndicats constituent des droits fondamentaux à tous les niveaux. La représentation ouvrière et syndicale démocratiquement élue au niveau européen est un élément de la démocratie européenne.

Un comité d'entreprise européen (CEE) doit exister dans toute entreprise ayant des établissements dans plusieurs États. Le CEE a le droit d'information, de consultation préliminaire ainsi que le droit d'intervention sur les décisions patronales concernant les effectifs, les conditions de travail et les choix économiques de l'entreprise. Pour garantir à tous les mêmes droits, les entreprises donneuses d'ordre seront rendues responsables des salariés de leurs entreprises sous-traitantes.

La sécurité sociale, l'indemnisation du chômage et les retraites relèveront, dans leur fonctionnement et leur financement, d'une logique publique et solidaire, à l'opposé des recours aux systèmes d'individualisation issus du marché (fonds de pension, assurances, etc.). Le système public (la sécurité sociale) devra garantir un niveau de vie décente à tous et toutes quels que soient les aléas de la vie.

Afin de garantir le respect effectif des droits énoncés dans cette Charte, l'Europe, à tous les niveaux, établira des politiques économiques et sociales appropriées. En particulier, une harmonisation des politiques fiscales et une politique de services publics non soumis à la concurrence permettront d'en finir avec le dumping fiscal et social.

POUR LES SERVICES PUBLICS



La défense des services publics doit être inscrite au cœur des propositions pour une autre Europe.

Les services publics, malgré leurs différences d'organisation qui peuvent apparaître dans les différents pays, ne doivent pas répondre au droit de la concurrence et à la recherche du profit. Ils doivent assurer la satisfaction des droits fon-

damentaux et l'accès à tous aux biens communs de l'humanité.

Les services publics doivent impliquer une gestion démocratique publique. Ils doivent donner lieu à un processus de réappropriation sociale, en répondant à la satisfaction des besoins des personnes avec la mise en œuvre d'un processus de définition de ces besoins par les citoyens et d'un processus de contrôle citoyen, à tous les niveaux où s'exercent les missions de services publics. Cela concerne aussi bien la santé, l'éducation, le logement que les transports, et tous les moyens modernes de la communication.

La marchandisation et l'appauvrissement de la connaissance, de l'éducation et de la recherche, doivent cesser.

· L'éducation doit être considérée comme un droit fondamental garanti à tous, qui s'accompagne d'un réel épanouissement culturel de chacun. Elle relève de systèmes éducatifs publics mixtes et non sexistes qui:

· permettent une émancipation sociale et culturelle de chacun et qui sorte du schéma inégalitaire de notre société ; le système scolaire doit soutenir l'inclusion sociale et éviter la sélection sociale. Il ne doit pas créer de discrimination par rapport aux origines, aux classes sociales, aux capacités physiques et au genre. Qu'il s'agisse des élèves issus de familles émigrantes, des handicapés physiques ou des personnes qui subissent l'exclusion sociale, ils doivent être intégrés dans le système scolaire ordinaire et ne pas en être éloignés par l'existence de parcours d'études différents ;

· favorisent une participation active des élèves pendant leurs études, ainsi que le respect du temps nécessaire de l'apprentissage pour chacun ;

· forment à l'esprit critique et exclut tout prosélytisme.

· Il est nécessaire de garantir la complète indépendance de la formation et de la recherche aux étudiants, aux enseignants aux chercheurs, elle doit échapper à la logique de rentabilité à court terme. La recherche doit avoir des moyens publics suffisants pour assurer ses missions (production et diffusion des connaissances, formation à et par la recherche, expertise).

La santé est un droit

· Le système de santé doit être public,

gratuit et généralisé à tous et toutes. Il doit respecter l'intégrité physique et psychique des citoyen(ne)s et du personnel de santé.

· Les institutions qui ont en charge la gestion du système de santé doivent impliquer tout le personnel médical et les citoyens. Elles doivent en particulier s'attacher à la participation active des citoyens dans la gestion du système de santé.

Pour un vrai droit au logement effectif pour toutes et tous Chacun doit pouvoir avoir accès à un vrai logement, grâce à des services publics du logement dotés de moyens financiers et juridiques capables de promouvoir des politiques massives de construction logements sociaux et de contrer la spéculation immobilière et foncière.

POUR UN ENVIRONNEMENT DURABLE



Environnement, production durable et consommation.

La logique du néolibéralisme est par nature inutile et prédatrice. Les technologies d'aujourd'hui pourraient combler les besoins vitaux de l'humanité toute entière.

Au lieu de cela, les groupes de capitaux financiers créent des besoins artificiels dans les pays ayant un pouvoir d'achat en exploitant les êtres humains et les ressources naturelles du monde entier. Le tiers monde est le plus vulnérable; plus de 15 000 enfants meurent chaque jour de faim et de maladies guérissables. Les changements climatiques anthropiques constituent le pire danger pour la planète et aussi une catastrophe sociale mondiale.

Vision d'un nouveau style de vie:

Il est absolument nécessaire pour l'Europe d'évoluer vers un nouveau style de vie de production durable et de consommation. Economiser les matériaux et l'énergie, changer radicalement notre mode de consommation en privilégiant la consommation de combustibles renouvelables à celle de combustibles fossiles, découpler la croissance économique de celle des transports, préserver la sécurité chimique et biologique et mettre fin à la perte de biodiversité, tout cela n'est pas un choix mais une obligation.

Les intérêts vitaux des personnes et de leur santé doivent passer avant les intérêts des sociétés et des groupes finan-

ciers qui se plaignent toujours de leur «perte de compétitivité» - qui signifie en réalité une croissance continue de leurs énormes profits.

Les nations européennes ne devraient pas se concurrencer en pratiquant un «dumping» social, économique et environnemental, mais travailler ensemble pour atteindre la durabilité : nous devons transmettre la nature et la société aux prochaines générations dans un état qui ne soit pas pire que celui dont nous avons hérité de nos ancêtres.

Il faut commencer par l'intériorisation des « coûts externes » (pour tout usage de ressources naturelles, de pollution et de déversement de déchets), la réforme de la taxe environnementale, y compris la taxe Tobin, et l'introduction d'ensembles d'indicateurs pour mesurer la durabilité au lieu de la limitation au seul indicateur dont nous disposons aujourd'hui, c'est-à-dire au produit national brut (PIB) qui ne tient pas compte la qualité de la vie.

Les nouveaux ensembles doivent se composer d'indicateurs économiques, environnementaux et sociaux.

Il faut adopter une nouvelle conception radicalement différente du développement qui soit économique dans son utilisation des ressources naturelles, écologique, respectueuse de l'environnement, centrée sur le développement des capacités humaines et le respect de la diversité culturelle, sur la protection de la nature et la sécurité maritime.

D'ailleurs, de nouvelles formes de mobilité devraient permettre d'économiser de l'énergie en encourageant l'utilisation des transports en commun plutôt que des véhicules privés, en favorisant l'utilisation des chemins de fer plutôt que des transports routiers ou aériens, tout en évitant les transports inutiles de marchandises, par exemple en ajoutant des stations de péage et en taxant le carburant des transports aériens ou fluviaux.

Il faudrait faciliter un mode alternatif de transport qui combinerait la marche, le cyclisme et les transports en commun.

Les ressources naturelles, biens communs de l'humanité.

Elles ne doivent pas être soumises aux droits de propriété intellectuelle et aux brevets. Restant hors des champs privés et marchands, elles doivent être gérées par des politiques publiques et impliquer une participation des citoyens. Elles doivent rester hors du champ des traités commerciaux.

· L'eau est un bien commun et l'accès à l'eau potable un droit fondamental auquel

chacun doit avoir accès. La distribution en eau doit être assurée par les institutions publiques et sa gestion doit impliquer une participation des citoyens.

· La consommation d'énergie doit faire l'objet de changements radicaux. Des choix nouveaux s'imposent autour des principes suivants: économies renforcées des énergies, diversification des sources et priorité aux énergies renouvelables et durables. Afin d'économiser l'énergie, il faut encourager les transports non polluants et développer les transports publics.

· De même, l'habitat doit respecter des normes écologiques strictes..

Les risques environnementaux doivent être pris en compte dans les politiques de santé publique.

Des règles doivent encadrer strictement les industries polluantes, en particulier concernant la production et la commercialisation des substances chimiques.

Les institutions publiques doivent garantir une nourriture saine et en quantité suffisante comme droit fondamental de la personne.

· Face aux compagnies multinationales qui exploitent les paysans, il est nécessaire de mettre en œuvre des règles publiques afin de décourager leurs pratiques. Au contraire, les systèmes agricoles non polluants et favorisant le travail au capital, ainsi que les circuits courts de distribution, doivent être soutenus. Les pratiques agricoles polluantes doivent être découragées. La production d'OGM doit être interdite (sauf dans un milieu strictement confiné à des fins de recherche fondamentale).

· Le principe de souveraineté alimentaire, c'est-à-dire le droit de décider de sa propre politique agricole et alimentaire, doit être respecté pour toutes les régions du monde et tous les pays. Les pays de l'Europe ont donc une responsabilité particulière dans la mise en œuvre de leurs politiques agricoles et de leurs traités commerciaux vis-à-vis des pays du Sud. Ces politiques agricoles et commerciales doivent être fondamentalement réorientées pour respecter le principe de souveraineté alimentaire

Paix, égalité, justice, liberté, démocratie, droits sociaux et fondamentaux!

POUR UNE AUTRE EUROPE POUR UN AUTRE MONDE SOLIDAIRE, UN ENVIRONNEMENT DURABLE! ■

Cette contribution exprime des doutes à propos de la démarche de rassemblement des collectifs «antilibéraux». Cette inquiétude n'implique pas une tentation de repli sur les seuls Alternatifs, mais incite à pousser le plus loin possible toutes les possibilités de rassemblement d'une nouvelle force politique alternative, sans perdre le fil du rassemblement le plus large DES gauches de transformation sociale.

Ce qui justifie, je crois, notre engagement politique c'est :

- la claire conscience que les mobilisations sociales, dans leur extrême diversité, sont le moteur d'un changement de société
- que nous sommes engagés dans un combat long, une «révolution lente», ce qui ne nous conduit à ne négliger aucun terrain, y compris l'institution mais en luttant contre les phénomènes de délégation et de digestion gestionnaire.
- la conscience que la démarche autogestionnaire est à la fois but, moyen, et chemin de la transformation sociale
- que la critique écologiste n'est pas un élément rapporté, mais une composante majeure de toute stratégie et projet de transformation
- que notre combat est un combat émancipateur d'ensemble, que le féminisme, la lutte constante contre toutes les discriminations et oppressions en sont des éléments clé
- que notre combat est internationaliste, et riche des apports des mouvements altermondialistes dont il est partie prenante.

Que donc nous ne nous définissons pas «en creux», «ni social libéralisme ni gauchisme avant-gardiste», mais par la construction d'un projet et des pratiques sociales et modes d'organisation tentant d'en être à la hauteur.

La fin de l'année sera marquée par la préparation et la tenue des Assises des collectifs unitaires antilibéraux.

Les Alternatifs ont indiqué qu'ils étaient disponibles à la fois pour la construction d'un espace «antilibéral» large, dans la continuité et la configuration des combats du NON de gauche au ET pour avancer avec les secteurs qui le pourront vers une force politique nouvelle ORGANISEE, ces deux démarches ne pouvant se confondre sauf à créer la confusion.

La question d'une force politique alternative organisée, à côté du PCF et de la LCR est pour nous une question majeure. Cette démarche, aujourd'hui indispensable, ne préjuge pas d'un avenir qui permettrait à la composante autogestionnaire et écologiste, de se considérer comme un courant d'un ensemble politique large (parti ou front), elle est en tout cas pertinente pour les années qui viennent.

MARCHONS ! MARCHONS ?

OUI...MAIS NON

Qu'en est-il des perspectives des collectifs antilibéraux et de l'hypothèse d'une nouvelle force politique après les assises antilibérales à la fin de l'année.

Les participant-e-s à l'Université d'été ont pu constater l'extrême prudence de Francine Bavay d'Alterekolo, les communistes unitaires ne sont nullement décidés à forcer la marche en vue d'une nouvelle organisation, les cadres de CCAG visent sans doute plus la reprise du modèle de leur réseau en plus large qu'une vraie structuration et ne s'aventureront pas très au delà des positions communistes unitaires.

Une partie des membres des collectifs souhaite en revanche un mouvement politique délimité de gauche alternative, nous devons manifester notre disponibilité à avancer dans cette voie avec tous les secteurs militants qui le voudront.

Mais les Assises risquent de ne pas vraiment trancher entre cadre large et courant alternatif, ...au risque d'échouer sur les deux tableaux.

Or les collectifs antilibéraux n'agissent pas en vase clos, et, entre autres, la pression de la LCR en vue d'une force structurée autour de ses militant-e-s mais plus large est réelle. Si Alain Krivine affabule quand il affirme que la LCR représente la nouvelle génération militante radicale, il pointe cruellement une limite des antilibéraux : le poids écrasant des 'ex' et de générations militantes anciennes.

Faut-il rester les bras croisés ? En aucun cas !

Pour les Assises antilibérales de la fin de l'année nous devons :

- 1/ Mettre en avant la nécessité d'un espace antilibéral unitaire large, regroupant dans un premier temps tous les secteurs unitaires issus des batailles du NON au TCE et de la construction des collectifs antilibéraux.
- De ce point de vue, les animateurs de «Maintenant à Gauche» ne sont pas des adversaires, mais des interlocuteurs, tout comme d'autres composantes des collectifs antilibéraux qui souhaitent construire un cadre unitaire et pas un troisième mouvement politique à côté de la LCR et du PCF. De prochaines batailles politiques, par exemple contre le traité européen bis peuvent offrir l'occasion d'une telle convergence.

CLARIFIER LA QUESTION D'UNE NOUVELLE FORCE : OUI NOUS SOMMES PRÊTS À AVANCER DANS CE SENS MAIS POUR FAIRE MIEUX QUE LES ALTERNATIFS ...ET PAS MOINS !

Un mouvement politique militant : face à la droite et au capital nous avons besoin d'organisation.

Des moyens pour s'organiser : cette ques-

tion sera un test très clair de la capacité ou non d'avancer

Un mouvement ou l'on parle stratégie et projet, pas un ventre mou ou l'on tournerait en rond à propos seulement de "politique autrement" et de "recomposition".

Un mouvement tourné vers les nouvelles générations et pratiques militantes, quelques pas modestes en avant ont été accompli ici ou là par les Alternatifs, qu'en est-il des collectifs ?

Un mouvement clairement écologiste.

Un mouvement démocratique, sans bureaucratie classique, ni bureaucratie "informelle" !

Nous devons être porteurs de ces questions lors des Assises, dans la plus grande clarté.

Car à vouloir agir sur les deux tableaux (de notre point de vue indispensables) espace «antilibéral» large, unitaire sans exclusives, propositionnel, non concurrent des organisations existantes (LCR, PCF, Alternatifs) et ouvert à leurs militant-e-s, et mouvement de gauche alternative, les Assises ne permettront pas de sortir de la confusion, et de la confusion naîtra le délitement.

Les Alternatifs doivent donc porter deux démarches :

- la reconstitution d'un espace large de la gauche de transformation sociale («antilibérale»)
- le développement d'un mouvement politique délimité de gauche alternative.

Il n'est pas possible de mener ces deux démarches dans le même cadre organisationnel : le dire, c'est aider à des clarifications nécessaires. ■

Jean-Jacques BOISLAROUSSIE

DÉCLARATION DES MILITANTS D DE LA GAUCHE

Notre regroupement local est issu de trois moments politiques récents. D'abord la bataille pour la présentation d'une candidature anti-libéral unitaire. Ce combat, vous le savez, a connu un échec. Poursuivant la lutte pour l'unité, nous nous sommes engagés dans la campagne autour de la candidature de José Bové. Cette campagne nous a permis de porter les 125 propositions que nous avons élaborées ensemble. Dans la foulée, nous avons continué, dans la campagne législative qui a suivi, de porter le message de l'alternative anti-libérale, soucieuse de l'unité des anti-libéraux. Nous nous sommes présentés sous le label de Gauche alternative et avons conservé le coquelicot comme logo. Ces trois moments ont constitué notre sensibilité politique que nous ne voulons pas voir dissoute.

U-NI-TÉ !

Comment peut-on être contre l'unité des anti-libéraux ?

La question même jette une ombre sur celui qui la pose. Nous sommes tous pour l'Unité ! C'est dit et répété à chaque réunion des antilibéraux. « Unité, unité ! ». Soit. Nous sommes pour l'unité.

Mais si nous adhérons à cet objectif, force est de constater que la réalité tant à s'opposer à notre but : la direction de la LCR prépare le Grand Parti Antilibéral autour d'elle même, celle du PCF déclare le parti susceptible d'être « la matrice d'une recombinaison à la gauche du PS ». Une partie des communistes critiques lorgne vers la constitution d'un Linke Partei français avec Mélançon, et d'autres ont déjà lancé la campagne *Autain 2012*. Hélas, les partisans de l'unité sont de moins en moins nombreux dans ces appareils.

Il paraît alors légitime de s'interroger sur les possibilités actuelles d'avancer.

Mais face à ces doutes, la revendication de l'Unité ne se fait que plus forte. Assourdissante. Ce ne sont pas quelques heureux locataires de nouveaux strapontins politiques d'un bureau national - pour l'instant- fantôme, mais un nombre important des personnes impliquées dans les collectifs qui défendent l'actualité de l'unité contre vents et marées (et doutes). Au réel de plier. Dans les réunions ou sur les

listes, toute réserve, tout doute, est de plus en plus étouffé par les appels à l'Unité. « *Quattrepattes, bon ! Deux-pattes, mieux !* ».

Or, ce n'est pas un aveuglement volontariste qui permettra de faire avancer cet objectif. L'Unité "n'est pas un dîner de gala". Et la résistance au rouleau compresseur du PC lors de la désignation du candidat à la présidentielle, la candidature Bové et les candidatures Gauche Alternative aux législatives ne sont pas des énièmes divisions mais l'affirmation de faire vivre un espace commun d'opposition aux logiques d'appareils. Ce n'était pas ajouter de la division à la division que d'avoir résisté aux logiques d'appareils (Ou en seraient, d'ailleurs, ces projets unitaires, si Buffet avait été la candidate PCF et associés ?).

Ce n'est pas remettre en question la pertinence de l'objectif unitaire que de penser qu'il n'est pas atteignable aujourd'hui. Mais cela implique de dissocier les trois espaces militants dans lesquels nous évoluons (CUAL, Gauche Alternative, Les Alternatifs) et de s'interroger sur leur articulation et leur finalité.

CUAL CRUCIAL ?

Dans cette période de vaches maigres pour l'unité, il faudrait faire de la coordination des CUAL un espace particulièrement souple, lieu de débat et d'échange, facilitant les initiatives

unitaires. A en croire le projet de Charte et d'orientation politique présenté les 22 et 23 septembre, nous ne prenons guère ce chemin. Il s'agit plus d'un appareil politique, un vrai, avec une direction politique, des représentants, des délégués, et même des places pour des "personnalités" (sic). Un appareil qui souhaite refermer la "parenthèse" ouverte avec l'échec d'une candidature commune avec le PCF. Un appareil d'ailleurs qui évolue comme interlocuteur la gauche du PS, mais pas Les Alternatifs¹! Un appareil sans moyens pour l'instant et avec - hélas- de moins en moins de participants aux réunions. Un appareil qui a aussi décidé de faire la peau aux Comités Gauche Alternative.

QUE FAIRE ?

S'il faut se féliciter que Les Alternatifs n'aient pas fonctionné comme une fraction dans cet espace, il serait cependant souhaitable qu'ils agissent comme une organisation, c'est à dire collectivement, avec une finalité politique, et non en accompagnant et en soutenant avec bienveillance.

Les Alternatifs devraient batailler contre l'enflure anarcho-bureaucratique² de la coordination des CUAL et contre sa constitution en parti sans militants.

Ils devraient surtout s'impliquer dans la mise en réseau des comités Gauche Alternative, en y prenant pleinement part. Car ce n'est pas sans raison que l'existence de ces comités est niée tant par les champions de l'unité à tout prix que par les spécialistes en salons radicaux (les différents Maintenant à Gauche, et autres clubs échangistes des gauches critiques, radicales, mondaines et médiatiques) : ces comités qui ont poussé, sans la Ligue et sans le PCF (unitaire ou autre), notre projet commun sont aussi, sans doute, les plus déterminés à poursuivre l'affirmation d'un espace en rupture avec la géographie politique existante. Cet espace devrait être naturellement celui des Alternatifs. Or, depuis fin Juin, l'existence même de ces comités est niée. Ce qui sera confirmé dans la réalité si on continue, comme durant ces trois derniers mois, à ne rien leur proposer.

Enfin, Les Alternatifs devraient aussi travailler à leur propre développement et en particulier au développement de leurs particularités. ■

Mathieu COLLOGHAN

1. Depuis le début de la campagne Bové, Les Alternatifs sont souvent « oubliés », en tant que force impliquée dans ces collectifs. Ils ne sont pas non plus considérés comme des interlocuteurs puisqu'ils sont « à l'intérieur » ! Ils existent pourtant comme source de financement, prestataires de services et parfois hébergeurs.

2. Vilain néologisme : Le brouillon, le cafouillage et l'informel qu'on associe (abusivement) aux anars associatif à l'inflation de grades, de représentants, de délégation propre aux bureaucraties.

U COMITÉ DES 9 ET 10^e ARRONDISSEMENTS DE PARIS ALTERNATIVE RELATIVE AU «CUAL».

L'appellation de CUAL dans les documents soumis nous surprend. Comment pouvons nous prétendre être un mouvement unitaire à nous seuls ? Car rappelons-le, si les mots ont un sens, comité unitaire des anti-libéraux ne veut pas dire comité pour l'unité des anti-libéraux. En ce sens l'appellation CUAL nous semble reposée sur une fiction sur laquelle nous ne pouvons pas construire notre avenir. Nous le savons tous l'unité est un objectif que nous n'avons pas réussi à réaliser ; donc ne feignons pas de croire par des sigles magiques qu'elle est réalisée ou en passe de l'être.

D'un autre côté, pourquoi devrait-on être saisi d'amnésie sur la campagne Bové et celle des législatives que nous avons menées ? Jeter

par-dessus bord nos expériences accumulées pendant ces moments. Nous croyons nécessaire que celles et ceux qui ont partagé ce même chemin puissent trouver les moyens à leur expression politique commune. Celle-ci n'est pas contradictoire à l'unité, elle en est constitutive. Mais à deux conditions : que nous n'apparaissions pas pour ce que nous ne sommes pas: le rassemblement unitaire des anti-libéraux; que nous apparaissions pour ce que nous sommes : une sensibilité politique qui cherche les voies de son existence propre et de son expression collective sous une forme non partidairiste mais fédérative.

Penser les choses c'est aussi nommer le plus clairement possible. ■

MICHEL FIANT EST MORT

Militant trotskyste après la guerre, Michel Fiant avait activement participé au développement du mouvement des Auberges de jeunesse, et au soutien à la Yougoslavie de Tito contre le stalinisme, puis, pendant la guerre d'Algérie, fit partie de celles et ceux qui mirent en place les réseaux de soutien à la lutte de libération.

Très tôt, il mit en cause l'avant-gardisme bolchévique, pour agir au sein du courant issu de la 4e internationale qui rompit avec le dogmatisme pour s'orienter vers l'autogestion et le soutien actif aux luttes de décolonisation. Il participa ainsi activement à l'Alliance Marxiste Révolutionnaire, puis aux CCA, fut l'un des fondateurs de l'Alternative Rouge et Verte, enfin, il y a une dizaine d'années, des Alternatifs.

Cette fidélité au combat autogestionnaire s'accompagna de la volonté constante de rechercher les convergences les plus larges pour la transformation radicale de la société. Il participa avec passion aux démarches engagées depuis plusieurs années pour rassembler une gauche anticapitaliste et pour un nouveau projet d'émancipation.

Les Alternatifs saluent celui qui fut théoricien et militant d'un socialisme autogestionnaire, féministe, écologiste, altermondialiste, et témoignent de toute leur amitié à ses proches.

«Que dire ? Je suis effondré.

C'est avec Michel que j'ai appris à être communiste, trotskiste, autogestionnaire, écologiste et beaucoup de choses encore.

Je suis orphelin.

Patrick Silberstein, éditeur

«Les jeunes générations ignorent le rôle essentiel de Michel Fiant «Morel» dans la crise des Etudiants communistes de 1961 à 1965 et la création des JCR.

Je fus très proche de lui pendant toutes ces années et ses conseils furent décisifs dans cette bataille politique.

Encore jeune communiste, c'est lui que je rencontrais en 1957 pour participer à l'aide clandestine à la révolution algérienne.

Il me fit rejoindre une organisation dont il était à la direction : « Jeune Résistance » et qui faisait un travail dans l'armée.

Par la suite c'est en partie grâce à lui que je rejoins le PCI (section française de la IVe Internationale) dont il était un des principaux dirigeants. A partir de 1961, il va s'occuper du petit groupe d'étudiants communistes qui avait adhéré au PCI mais qui avait réussi à construire une opposition de gauche dans l'UEC et qui était majoritaire à la Sorbonne (environ 500 adhérents...)

Sans être étudiant, Michel Fiant avait appris à connaître tous les protagonistes de cette crise et ses conseils étaient précieux. Pas toujours facile à vivre et connu pour quelques colères célèbres, notamment contre Pierre Frank, ancien compagnon de Trotsky et principal dirigeant du PCI, Michel était un militant au dévouement sans borne que la LCR n'oubliera pas quelle qu'ait été nos trajectoires par la suite.

Salut et respect, Michel»

Alain Krivine, LCR

«J'ai appris avec tristesse le décès de Michel Fiant. Au nom de la commission Transnationale des Verts, je voudrais saluer sa mémoire et adresser par votre intermédiaire nos condoléances à sa famille et à ses proches et également aux Alternatifs.»

Sergio Coronado

Commission transnationale des Verts

«J'ai conscience qu'un décès provoque souvent des paroles convenues et d'un formalisme épouvantable, je teins à te dire qu'en ce qui me concerne il n'en est rien. Je suis réellement bouleversé. J'ai connu tardivement Michel (en 2001) je crois, un peu avant la Présidentielle, dans une de ces nombreuses tentatives de regroupement de la gauche dite, à l'époque, critique. C'est la notion d'autogestion qui d'abord nous a rapprochés; dans un premier temps lors de ces tentatives, puis à l'OMOS dans le cadre d'échanges fructueux, puis un réel sentiment de sympathie a caractérisé nos rapports. Je pense que la disparition de Michel est une perte, pour vous je l'imagine sans peine, pour nous tous aussi.»

Pierre Zarka (PCF)

MICHEL, NOUS CONTINUONS

AToulon aux côtés de sa famille puis à Paris, plusieurs camarades et amis ont rendu hommage à Michel Fiant, quelques jours après sa mort, le 19 septembre. *Rouge & Vert* reviendra dans une prochaine édition sur les combats d'un militant qui a consacré six décennies à donner corps aux espoirs et pratiques autogestionnaires découverts en Yougoslavie.

Nous avons eu le bonheur de rencontrer Michel dans notre vie militante :

il avait cette capacité à se mettre à l'écoute et à échanger dans une grande considération pour les engagements et les convictions de chacune de ses interlocutrices, de chacun de ses interlocuteurs. Inlassablement, il recherchait ce qu'il y avait de neuf dans les luttes des classes, dans la société et dans les mouvements sociaux.

Aujourd'hui sa mort nous meurtrit. Sa sagacité et son ouverture d'esprit nous manqueront, manqueront énormément à nos rencontres militantes.

Plusieurs amis d'autres sensibilités nous ont exprimé leur sentiment d'une grande perte.

En effet, depuis toujours, Michel dialoguait et travaillait bien au delà de son propre courant. Pour nous comme pour lui, les structures politiques restent nécessaires, même lorsqu'elles ne peuvent réunir que quelques centaines ou quelques milliers de personnes sur une orientation. Mais avec lui nous avons appris à récuser toute mystification du parti, toute fermeture sur soi : la structure ne doit rester qu'un outil. Et au premier rang des antidotes nécessaires il plaçait l'obligation de dialoguer en permanence avec les autres sensibilités de gauche.

L'autogestion comme pratique et comme cœur du projet d'émancipation, la priorité absolue aux mouvements sociaux et aux mobilisations citoyennes, l'importance de l'écologie comme du féminisme : voilà ce à quoi encore et toujours Mi-



Michel Fiant, lors du 2eme Forum Social Mondial à Porto Alegre en 2002

Michel nous demandait d'accorder la plus grande attention.

Dès la manifestation de Seattle en 1999, Michel avait pressenti l'importance de ce qu'on a appelé plus tard l'altermondialisme.

Ce mouvement des mouvements, comme il le disait, cette rencontre formidable d'hommes et de femmes du Nord comme du Sud, renouvelait à ses yeux, par une sorte de mise à jour très rapide, l'internationalisme prolétarien d'hier.

Aujourd'hui l'altermondialisme est un creuset essentiel.

Et Michel a œuvré pour que les forums sociaux ne soient pas pris comme un supplément d'âme, mais pour qu'ils innervent véritablement la vie politique.

Dans le contexte si difficile d'aujourd'hui, nous n'oublierons pas l'extraordinaire personnalité de Michel, cet homme à l'immense culture politique, historique, géographique, cet autodidacte d'une grande ampleur de vues, en capacité de se saisir des apports universitaires pour projeter une nouvelle démocratie, une nouvelle démocratie, et son apport politique irremplaçable à la nécessaire refondation à gauche.

Michel, s'il était un homme de convictions et d'engagement, était aussi un homme de formidables colères pour les hésitations d'un monde qui n'allait jamais assez vite pour lui. Et il était émotif, sensible, évoquant avec pudeur et profondeur l'ancrage qui lui permettait d'aller de l'avant, sa famille et singulièrement, Marie Jeanne, Laurence et Thomas.

Aujourd'hui la vie perd de sa légèreté, nous allons toutes et tous devoir apprendre à vivre sans lui, sans sa chaleur, son enthousiasme, son opiniâtreté, son exigence et sa force de conviction. Mais, Michel, nous continuons ! ■

«Comme pour beaucoup cette nouvelle m'attriste. Michel fût de tous nos combats, en particulier pour cette alternative à gauche unitaire, rouge et verte, que nous cherchons malgré tous les obstacles récents à construire ensemble parce qu'il n'y a pas d'autre solution pour mettre en échec le capitalisme néo-libéral. Mes amitiés aux Alternatifs. Quand l'un(e) d'entre nous s'en va, c'est un peu de nous-mêmes qui part. Continuons son combat, nos combats!»

Michel Rousseau (Marche Mondiale)

«Je suis très peiné, réellement. Comme nous le sommes au moment de la mort d'un ami. Je ne peux pas facilement le séparer de celui qui le premier me le fit connaître, notre Maurice Najman. Michel me manquera longtemps, lui aussi. Evidemment, nous nous attendions à une mauvaise nouvelle : Michel ne faisait pas mystère de sa maladie, et depuis des mois il n'était pratiquement pas de semaines sans que je demande de ses nouvelles.

Mes dernières rencontres avec lui me sont pleinement en mémoire et je tiens à ce qu'elle le reste. Il interrogeait sans relâche pour s'assurer que tout projet politique alternatif à ce système comporte la priorité de construire une démocratie radicale avec les possibilités des femmes et des hommes tels qu'elles et ils sont aujourd'hui. Michel, au travers d'une expérience longue et d'une continuité militante qu'il faudra bien rappeler et décrire, était un militant dont l'ouverture d'esprit appelait le respect.

Je m'imagine votre tristesse et je la partage.

Pierre Cours-Salies (CUAL, CCAG)

«Nous avons milité très longtemps ensemble dans le courant trotskiste dit «pabliste» de 1950 à 1981. Tout en pratiquant un travail révolutionnaire entriste, anti-stalinien, au sein du parti communiste, dans le cadre du bulletin Tribune de discussion et syndicaliste de la CGT chez Dervaux.

Il a participé comme nombre d'entre nous au travail de soutien clandestin à la révolution algérienne. Il fut inquiet, arrêté et relâché, fautes de preuves, pendant cette période. Membre du Bureau politique du PC Internationaliste et membre du Comité exécutif de la 4e internationale.

En 1965, favorable à l'orientation de Michel Pablo donnant la priorité politique dans la conjoncture internationale à la "révolution coloniale" il fut exclu, comme ses camarades "pablistes" par la fraction de Pierre Frank- Lequenne-Krivine lors d'un dit "congrès", fractionniste, clandestin et scissionniste dont cette tendance n'osa jamais se réclamer dans son histoire...

Responsable au sein du BP de l'AMR (Alliance marxiste-révolutionnaire), du travail en direction de la jeunesse, il gagna à notre cause Maurice Najman et nombre d'autres militants de qualité. Dans le regroupement des partisans de l'autogestion au sein du PSU, il fut désigné membre du Bureau national de cette organisation. Après la fondation des Comités communistes pour l'autogestion (CCA), nous nous sommes séparés sur la décision que choisirent les CCA de se présenter aux élections parlementaires, qui suivirent l'élection de F. Mitterrand...

Après le regroupement autour de la candidature de Pierre Juquin, il fut, avec ce dernier, un des responsables politiques qui créèrent l'Alternative rouge et verte, qui se transforma en «Alternatifs». Il n'épargna jamais ses efforts, jusqu'au bout, au service de l'idéal socialiste, pour l'émancipation sociale, politique et culturelle de l'humanité.

Que le camarade et responsable politique, qui fut aussi Michel mon beau-frère, reçoive ici notre hommage militant et fraternel. Que nos camarades des Alternatifs reçoivent notre solidarité et notre amitié.»

Gilbert Marquis

Je souhaitais dire en mon nom personnel mais aussi au nom du mouvement politique que nous nous associons à votre tristesse. Michel était de ces militants qui ont su conserver une boussole tout au long de sa vie. Dont, peut-être la plus importante, celle de l'honnêteté et du désintéressement politique.

Eric Coquerel
Président du Mars-Gauche Républicaine

ALTERNATIFS

LES

UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE ET NECESSAIRE

Chômage, précarité, exclusion et pauvreté, inégalités femmes/hommes, guerres... Le Monde est à transformer. La mondialisation capitaliste marginalise des millions de personnes et met en péril l'équilibre écologique de la planète. Nous voulons un autre Monde. Il se construit de mobilisations en forum sociaux. Nous affirmons qu'il est possible de construire une gauche alternative pour une société solidaire, féministe, écologiste et autogestionnaire.

★ ROUGES

Les Alternatifs agissent pour un nouveau projet d'émancipation sociale; un projet autogestionnaire qui prenne en compte le meilleur des aspirations sociales, féministes et écologistes; un projet pour l'égalité et contre toutes les discriminations, contre toutes les dominations, le racisme, l'homophobie. Contre le capitalisme ultra-libéral et autoritaire qui détruit les acquis sociaux et marchandise nos existences, nous défendons pour toutes et tous le droit à un revenu permettant une vie épanouissante, le droit au logement, à la santé, à l'éducation et à la culture.

Face à l'offensive libérale planétaire, il faut un changement radical et profond: Une révolution. Pas un "grand soir", mais une révolution longue s'enrichissant des mobilisations sociales, d'expériences, de critiques, de débats avec le plus grand nombre (individus, syndicats, associations, formations politiques).

Les Alternatifs sont partisans de la convergence des luttes et internationalistes. C'est à l'échelle de l'Europe et du Monde, particulièrement avec le Sud, qu'il faut agir et penser le changement de société et l'émancipation humaine.



AUTOGESTIONNAIRES

La transformation radicale de la société nécessite la mobilisation, l'engagement de toutes et tous, une démocratie active:

Dans le champ économique : nouveaux droits pour les travailleurs; remise en cause des hiérarchies; développement du contrôle des salariés sur la marche des entreprises et la finalité de la production; appropriation sociale: Nous sommes favorables à la reprise ou à la création autogestionnaire des entreprises par leurs salariés.

Nous voulons défendre les services publics pour les transformer, et les transformer pour les défendre, notamment

en développant le droit de contrôle et d'intervention des salariés et usagers. Il y a urgence pour les quartiers populaires et les zones rurales.

Dans le champ politique : développement de la démocratie directe (assemblées citoyennes, budgets participatifs, référendums d'initiative populaire...); contrôle et révocabilité des élu(e)s par les citoyen(ne)s; droit de vote et d'éligibilité pour les résidents étrangers à toutes les élections..

Pour une Europe sociale, écologique et démocratique; pour des institutions internationales au service des Peuples.



VERTS

Nous n'avons pas le culte d'une nature idéalisée, mais nous dénonçons la logique du profit et du

productivisme. La crise écologique est là avec les perturbations climatiques. Les ressources naturelles ne sont pas infinies. L'alter-développement est notre réponse pour le futur: Agriculture paysanne et autonomie alimentaire; refus du pillage des ressources naturelles; aménagement équilibré des territoires et relocalisation des activités; abandon du nucléaire; politique globale d'économies d'énergie et de recours aux énergies renouvelables; utilité sociale plutôt que règne de la marchandise.

L'écologie est une dimension essentielle de notre projet d'émancipation; un projet à l'échelle de la planète.



♀ FEMINISTES

Il n'y aura pas de véritable démocratie, ici ou ailleurs tant que les femmes auront un statut mineur.

Les Alternatifs combattent pour l'émancipation de toutes et tous, pour la conquête de droits fondamentaux. Pour une égalité réelle entre femmes et hommes: Politique, avec une parité effective; sociale et professionnelle, contre la précarisation, le temps partiel imposé et les inégalités salariales; dans la sphère privée. Pour une éducation libérée de ses modèles sexistes, le libre accès à la contraception et à l'avortement, contre la marchandisation des corps et les violences faites aux femmes.

PAS D'AUTRE POLITIQUE SANS POLITIQUE AUTREMENT

Crise de la représentation politique, crise de l'engagement, replis sur soi... Il est urgent de faire de la politique autrement. Nos exigences autogestionnaires s'appliquent à nos modes de fonctionnement: L'adhérent-e n'est ni un petit soldat ni un carriériste. Il dispose d'une large autonomie d'action et de possibilités d'intervention garanties par nos statuts.

Notre mouvement est un lieu de coordination et d'échanges, d'implication dans les luttes, d'élaboration collective et de débats. Les

responsables nationaux sont des bénévoles, mandatés par la coordination des groupes locaux. Ils appliquent les décisions prises par celle-ci.

Les Alternatifs sont une formation politique ouverte et unitaire. Pour eux, luttes sociales et action politique doivent converger sur

un pied d'égalité. Ils sont prêts à s'engager dans les institutions si cet engagement contribue à la transformation de la société, mais ils refusent les dérives gestionnaires et la politique-spectacle. L'action collective, la construction d'un projet d'émancipation sont primordiaux.

Rouges, verts, féministes, autogestionnaires, actifs dans les Forums Sociaux, nous sommes partie prenante du mouvement altermondialiste.